



Ville de
Bassens



Agenda 21

BILAN 2014

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

AXE 3 – BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

«Réalisé avec la contribution de l'ensemble des services municipaux et des partenaires porteurs d'actions»





L'AGENDA 21 BASSENAIS

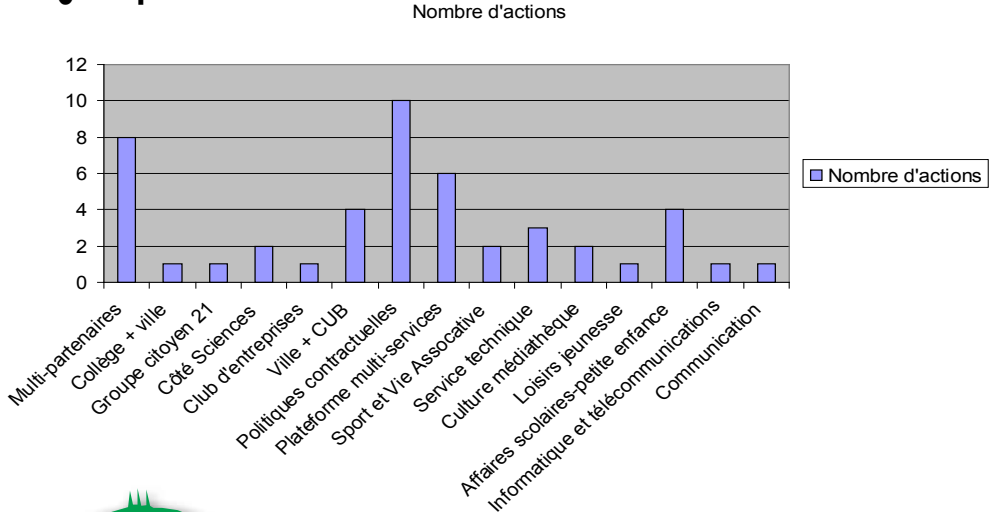
Les grandes étapes clés

- ▶ Impulsion politique : 2005
- ▶ Premier programme : 2008 à 2011
- ▶ Évaluation et mise à jour du diagnostic partagé : été 2011 à été 2012
- ▶ Élaboration de la nouvelle stratégie et du plan d'actions : septembre 2012 à mai 2013
- ▶ Obtention de la reconnaissance nationale : décembre 2013
- ▶ Mis en œuvre du second programme Agenda 21 : 2012 à 2020 (à valider)

Le programme en 3 orientations

- ▶ AXE I – Bassens : territoire attractif, responsable et porteur d'innovation
- ▶ AXE II – Bassens : territoire solidaire et dynamique
- ▶ AXE III – Bassens : collectivité exemplaire et coopérative

Portage et partenariats



Actions non commencées

- Agenda 21 2.0

Actions à supprimer

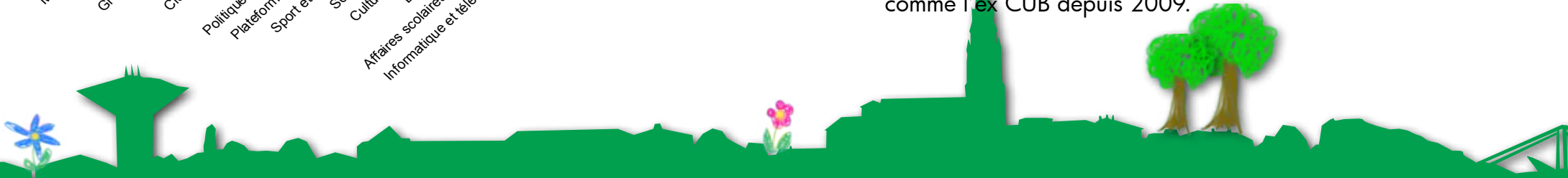
- ▶ Développement de modules de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie : action sans impacts positifs mesurables
- ▶ Accompagnement des locataires dans leurs comportements avec les bailleurs : accompagnement réalisé au cas par cas
- ▶ Accompagnement personnalisé des associations / manifestations responsables : pas de besoins des associations

Les partenariats forts de l'année 2014

L'Espace Info Energie a accompagné la ville de Bassens sur des actions de sensibilisation et de conseil vis-à-vis des administrés en matière de rénovation de l'habitat.

Le projet MAC EAU qui bénéficie de fonds européens Life, du Conseil Régional et de l'agence de l'Eau Adour Garonne a permis la distribution d'environ 300 kits hydroéconomiques grâce au partenariat mis en place avec le Conseil Général de la Gironde et le SMEGREG.

La ville est également lauréate de l'appel à projet lancé par le Conseil Général sur les enjeux liés à l'aménagement durable (appel à projet qui s'est achevé en décembre 2014). Il doit être rappelé que le Conseil Général apporte un soutien financier sur le poste de la chargée de mission depuis 2005 tout comme l'ex CUB depuis 2009.





Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables

**ACTION 1
Valorisation des actions durables des entreprises**

Les activités et les actions des entreprises s'inscrivent de plus en plus dans une politique de développement durable qu'il s'agit de valoriser et de porter à la connaissance de tous. Traitement des déchets, économies d'énergie, insertion professionnelle... sont autant de problématiques prises en compte dans l'évolution de la zone industrialo-portuaire qu'il convient de mettre en exergue.

Réalisations 2014 :

- Aucune entreprise n'a sollicité le secteur Agenda 21 dans le cadre d'appels à projets comme par exemple les Trophées Agenda 21.
- Une réunion d'information sur la norme ISO 26 000 a cependant été animée et proposée par l'AFNOR. Son cadre de référence est la norme internationale ISO 26 000 qui propose aux organisations d'orienter leurs stratégies et leurs pratiques vers un comportement plus responsable. Une matinée de présentation de cette norme, par l'AFNOR, a été proposée à la salle des fêtes aux entreprises de Bassens, le 7 mai. Une dizaine d'entreprises ont répondu présentes.
- Le salon inter-entreprises, a été organisé le 16 octobre, a permis de mettre en exergue les entreprises de la rive droite.
- La ville a également participé à une enquête menée par la DREAL Aquitaine en 2014 sur le recensement des acteurs du territoire et des projets en matière d'économie circulaire.

Points d'amélioration : dans le cadre de la définition d'un plan de communication, la commission Agenda 21 du 7 novembre 2013 avait émis un avis favorable sur l'élaboration de 2 pages numériques d'informations en termes de développement durable à transmettre aux entreprises (par an). L'objectif était d'améliorer la lisibilité d'informations pratiques pour les entreprises du territoire sur des thématiques telles que les normalisations (ISO 26 000, ...), la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), les concours locaux et nationaux valorisant les innovations écologiques des entreprises. Mais ce projet a été abandonné en raison du manque de lien avec le club d'entreprises de Bassens.

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°56, 57)

Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'appels à projets déposés : 0 en 2014

Nombre d'articles au sein des publications municipales et de presse locale : 1 page consacrée au Grand Port Maritime de Bordeaux dans le Bassens actu 56. 1 article sur Michelin dans le Bassens actu 57.

■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'entreprises et d'acteurs économiques vertueux valorisés : 2 entreprises + le Grand Port Maritime de Bordeaux dans le Bassens actu + environ une douzaine d'entreprises bassenaises lors du salon interentreprises.





Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables

ACTION 2
Prévôt : projet urbain d'ensemble et initiation d'un parc d'activités exemplaire

L'aménagement d'un parc d'activités innovant et exemplaire sur le site de Prévôt prévoit une approche environnementale de l'urbanisme (préservation et mise en valeur des boisements sur le site, aménagement des zones vertes tampon, des zones humides, l'intégration maximale des îlots résidentiels réalisés, l'exigence en matière d'aspect et d'intégration des bâtiments économiques).

Réalisations 2014 : diagnostic du Château Grillon, étude pré-opérationnelle sous maîtrise d'ouvrage CUB (Groupe 6 / équipe d'étude choisie) ; diagnostic validé lors du comité de pilotage du 3 octobre 2013 ; l'étude sur l'ensemble du site (incluant la partie habitat et l'incubateur technologique) a été finalisée et livrée à la CUB en 2014 (durée de l'étude : 8 mois).

Coût : 2 016 € HT (diagnostic Château Grillon) + 89 900 € HT (étude urbaine) + 24 920 € HT (étude d'impact tranche ferme) + 11 865 € HT - tranches conditionnelles (dossier Loi sur l'eau, étude d'incidence Natura 2000, dossier CNPN).

Suites : finalisation de l'étude pré-opérationnelle (plan de référence, programmation urbaine et logement/économique, estimation financière et économie générale du projet), études à venir (étude pollution du sol, levée du cadre bâti et étude de desserte énergétique dont le coût estimatif s'élève à 30 000 € HT).

La CUB (future métropole) souhaite approfondir la faisabilité opérationnelle et le bilan d'aménagement : zone UP au PLU - objectif : tester des opérateurs pour se positionner sur un programme (concours d'opérateurs).





Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables

**ACTION 3
Secteur des
Guerlandes /
réaménagement et
reconversion d'une
ancienne friche
industrielle**

Engager une étude sur le site des Guerlandes, un site d'intérêt communautaire à vocation économique. Les enjeux sont à la fois de renforcer l'attractivité de cette zone, de concilier développement économique et développement durable, de construire un projet d'ensemble répondant aux objectifs réglementaires, techniques et économiques. Offrir un rebond au site tout en proposant une mise en valeur et un accompagnement qualitatif du site. Il est notamment nécessaire de prendre en compte le croisement des contraintes inondation et risques technologiques mais aussi la conservation des sols de recouvrement des déchets d'amiante-ciment.

Réalisations 2014 : étude sous maîtrise d'ouvrage CUB (Direction territoriale rive droite) / étude globale d'aménagement de l'espace, développement économique et recyclage foncier. La réunion du comité de pilotage a eu lieu le 29 janvier 2014 : la séance a permis de rappeler le contenu de l'étude et la méthode de travail (phase 1 diagnostic, phase 2 scénarii + plan guide opérationnel), de présenter le diagnostic du secteur des Guerlandes sous différents angles. Des propositions d'actions sont à l'étude sur l'angle réglementaire (évaluation des incidences techniques et économiques de l'hypothèse « digues pérennes » du PPRI, opportunité d'études complémentaires sur l'amiante, étude de la possibilité d'intégrer une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le futur PLU), sur l'analyse des infrastructures et de la circulation, des réseaux.

+ analyse de la friche Delagnes, analyse des attentes des entreprises, analyse des potentialités économiques du site. Une proposition d'orientations stratégiques est en cours (« une évolution au fil de l'eau », « un plan de développement et de réaménagement concerté », « une transformation profonde »). Le second comité de pilotage du 24 septembre 2014 a permis de proposer 4 scénarii. Le plan guide opérationnel sera présenté début 2015.

Coût : en cours d'étude

Suites : validation du plan-guide opérationnel, validation des orientations stratégiques et des actions, analyse des coûts d'aménagements.





Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Favoriser les échanges
population / industries

ACTION 4
Balades scientifiques
au cœur de la ZIP

Sciences en balade, programme de tourisme scientifique sur l'agglomération

Depuis 2012, le programme de tourisme scientifique de Côté Sciences a été intégré au programme Sciences en balade, d'échelle métropolitaine. Plusieurs rendez-vous sont conservés sur la rive droite dans le cadre de Sciences en balade, et sont présentés dans le bilan annuel de ce programme de tourisme de découverte économique.

On peut noter la présence d'une dizaine de participants bassenais sur une action en particulier, une balade scientifique qui a eu lieu sur le territoire de la commune, le 7 mai 2014 :

- Mercredi 7 mai, «Sur les pavés, la nature»

Parc de Séguinaud – Zone industrialo-portuaire, Bassens

Balade scientifique, 18h – 20h

Un parcours urbain et industriel à la découverte des trésors de la nature qui se cachent dans notre quotidien : fleurs sauvages et herbes folles, individus rampants, volants ou sautants... Tout un programme d'invités surprises sur ce chemin ! Balade scientifique en compagnie de Gaël Barreau de l'association Terre&Océan.

- Une seconde balade a eu lieu en décembre, organisée en partenariat avec le Grand Port Maritime de Bordeaux : environ 25 participants, pas de Bassenais.

Points d'amélioration : établir une convention entre la ville de Bassens et l'association au titre de l'année 2015

Communication : relais via les outils de communication de Cap Sciences / Côté Sciences

Coût : l'antenne Côté Sciences qui développe un programme d'actions sur la rive droite dans le cadre d'une convention pluriannuelle et liant les 4 villes du GIP/GPV, a été subventionnée à hauteur de 3 000 € au titre de l'année 2014 par la commune de Bassens.

Evaluation :

- Indicateurs de réalisation :

Nombre de balades réalisées : 2

- Indicateurs de résultats :

Nombre de participants dont Bassenais : 36 personnes (7 mai 2014 / 11 personnes dont 7 Bassenais, 3 décembre 2014 / 25 personnes dont 0 Bassenais)





Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Favoriser les échanges
population / industries

Actions

ACTION 5
Journée du
patrimoine industriel

Réalisations 2014

Cette action est prévue pour 2015.

Partenariats internes : Cabinet du maire / Développement économique, Culture – médiathèque, Communication animation Jumelages

Partenariats externes : service Communication du Grand Port Maritime de Bordeaux

Réalisations 2014 :

A l'occasion du forum local Agenda 21 organisé en avril 2013, les habitants ont mis en avant leur souhait que la ville développe des actions de tourisme industriel, afin de mieux connaître leur territoire. Des actions ponctuelles sont organisées chaque année sur ce thème mais il s'agit désormais de rendre ce programme plus pérenne et plus lisible pour la population, en renforçant les partenariats avec le Grand Port Maritime et les entreprises bassenaises notamment.

Les premières pistes abordées sur une programmation culturelle en lien avec le patrimoine industriel et la mise en scène du fleuve pour 2015 :

- Organisation d'une balade fluviale le 18 avril (direction à confirmer : Ile Nouvelle) portée par le service communication de la ville de Bassens (thématique : histoire et biodiversité autour de la Garonne) / **reportée en 2016**
- Balade fluviale gratuite à l'occasion de la Fête du fleuve le mardi 26 mai au matin, gérée par le service communication du Grand Port Maritime de Bordeaux et coanimée par la ville et le Port
- Inauguration du refuge bassenais (lien avec le patrimoine industriel à voir – forme du refuge et emplacement) courant juillet
- Organisation d'une matinée dédiée à la Zone Industrialo-Portuaire de Bassens durant les journées du patrimoine en septembre 2015, en partenariat avec les services culture médiathèque et cabinet du maire / développement économique de la ville de Bassens et le service communication du Grand Port Maritime de Bordeaux :
 - ▶ Marche du patrimoine vers le Tertre de Panoramis, découverte du fil vert du parc des coteaux, découverte du point de vue de la ZI depuis le Tertre de Panoramis, présentation du refuge périurbain, marche vers la zone industrielle
 - ▶ Visite commentée en bus de la ZIP (2 bus, public bassenais et hors commune) avec l'approche actuelle et l'approche historique (service Culture médiathèque, associations ABPEPP et Histoire et Patrimoine)
 - ▶ Temps de clôture convivial sur la ZIP

Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'actions réalisées : à venir

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de participants sur l'ensemble de la programmation proposée et par action : à venir

Répartition géographique des publics participants : à venir





Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

Objectifs opérationnels

Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal

Actions

**ACTION 6
Démarche de gestion des fluides**

Réalisations 2014

La dynamique « gestion des fluides » a été repensée en juin afin pour le point sur l'existant, la méthodologie et établir une feuille de route d'objectifs. Le contenu de la politique en matière de fluides a été approuvé lors du conseil municipal du 16 décembre 2014.

Suivi des consommations électriques de la Plaine des sports de Séguinaud : démarrage du marché de suivi des consommations électriques sur la plaine des sports de Séguinaud (contractualisation en avril 2014 avec la société Eco² Technologie), formation sur les bases de l'électricité (3 agents) / 1 journée le 15 mai avec la société Eco² Technologie, COPIL le 2 décembre avec la restitution des premiers résultats des capteurs. Un accent a été mis en 2014 sur le respect des températures en réduit, l'optimisation des sites à consommation électrique et sur l'optimisation des sites à présence irrégulière (exemple : salle des fêtes).

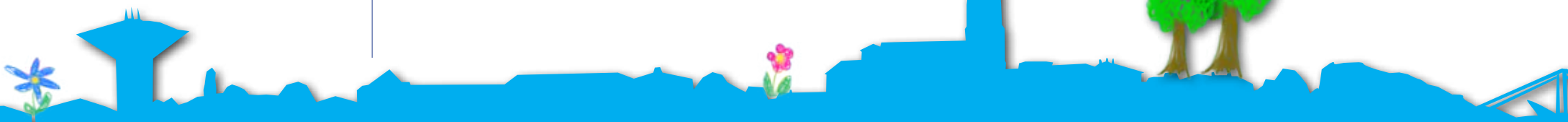
Négociation contrat Gaz : les entreprises et les collectivités ont l'obligation en 2015 de mettre en concurrence l'opérateur historique : pour Bassens, la négociation a abouti à une économie de 8% sur le coût du mégawatt/h.

Accueil d'un stagiaire : durant trois semaines du 1^{er} au 19 décembre 2014. Plusieurs missions ont été réalisées parmi lesquelles : l'inspection visite des principaux bâtiments communaux, une réunion de bilan avec Cofely (point sur les pannes, les températures contractuelles, les devis en cours), une réunion bilan annuel avec EDF, une restitution des analyses lors d'un COPIL fluides restreint le 16 décembre.

Travaux des services techniques : remplacement des chaudières et réfection des systèmes de chauffage (école Frédéric Chopin, François Villon, ancienne école et salle Jean Jaurès), isolation d'un bureau à la plateforme de services publics (Document unique - décembre), isolation du service Education Enfance Jeunesse (décembre), isolation de 2 des 3 garages des logements de fonction rue Montaigne (le dernier sera isolé courant février), poursuite du plan de remplacement des éclairages fluo et incandescents par de l'éclairage LED sur l'ensemble des bâtiments.
+ Création d'une station de pompage source des maréchaux (Cf. action n°11 « projet de requalification de la voirie et des espaces publics).

C2E : 2 894 € ont été attribués par Total dans le cadre d'un certificat d'Economie d'Energie pour l'isolation des logements de fonction de la rue Maryse Bastié

Programme PIG / Incité CUB : 1 foyer bassenais bénéficiaire





Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal

**ACTION 6
Démarche de gestion des fluides (suite)**

Points d'amélioration : poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique de la Plaine des sports de Séguinaud en 2015, mener une réflexion sur le partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie, accueillir un second projet de stage (élaboration de l'état des lieux des consommations) et définir un plan de progrès + référents de sites.

Communication :

- ▶ campagne d'information sur les aides à la rénovation énergétique dans le Bassens actu 57
- ▶ courrier à destination des seniors afin de sensibiliser au démarchage abusif en particulier sur les travaux de performance énergétique + brève dans le Bassens actu n°58, article dans le Bassens actu 59 + panneaux lumineux
- ▶ 3 réunions publiques en partenariat avec le CREAQ (les chauffe-eau thermo-dynamiques) et l'EIE (aides financières et balade thermique)
- ▶ permanences Info Energie : 14 rendez-vous en mairie et 39 à la Maison de la Promotion Sociale (avec suivi personnalisé du dossier pour chaque administré)

Coût : pose capteurs plaine des sports Séguinaud 2 281€

Evaluation : Indicateurs en cours de définition





Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal

**ACTION 7
Mise en place d'un plan d'éclairage public et d'illuminations de Noël raisonné**

La ville de Bassens a renouvelé son marché d'entretien de l'éclairage public sous forme d'un Marché à Performances Energétiques (MPE) pour une durée de 8 ans (2012/2020) avec une entreprise girondine. Les points lumineux ne satisfaisant plus aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ils seront remplacés sur les 8 années du contrat (soit 1 800 points sur 2 235 remplacés) par des lanternes à «Led» ou équipées de systèmes électroniques consommant moins mais de façon plus optimale. L'ensemble des travaux permettra de réduire les consommations électriques de l'ordre de 30% en fin de contrat. Objectif d'un taux de panne < 1%.

Réalisations 2014 : les travaux sont réalisés suivant un schéma directeur d'aménagement lumière élaboré par le bureau d'études Dexam.

En ce qui concerne la facturation EDF proprement dite, « Le prix » : il est à noter qu'entre la facturation de mars 2013 et celle de mars 2014 le prix de revient du Kwh a augmenté de 19,85 %

- Fin de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la société DEXLUM au 1er mars 2014. Présentation du rapport d'activité de l'année 2 par la société CEPECA le 13 mars 2014 : les objectifs du marché d'éclairage public à performance énergétique sont atteints, 12,5 % de pannes en moins pour l'année 2 et une économie de consommation d'énergie cumulée de 2,98 %.

Les travaux sur l'année : remplacement de 110 lanternes dont 28 mâts résidentiels Led. L'estimation de l'économie totale cumulée est de 7,67% à la fin de cette 3ème année soit mars 2015.

- Visite sur site à Prévert avec CEPECA pour réaliser un point sur les manques en éclairage public suite à la réunion de concertation organisée sur le quartier le 4 octobre.

- Pas de modification de la période d'illuminations de Noël

Points d'amélioration : affiner les indicateurs d'évaluation de réduction des consommations énergétiques

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°59)

Coût : 2 284 880,85 € TTC sur 8 ans

Evaluation :

- **Indicateurs de réalisation** :

Nombre de lanternes remplacées en 2014 : 110 lanternes

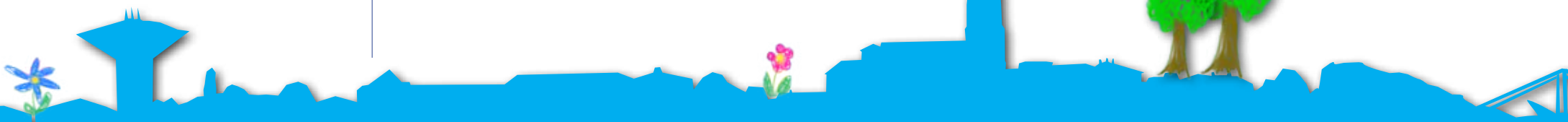
Nombre de lanternes remplacées depuis 2012 : 70 lanternes de type «boules» (2012) + 46 lanternes de type « boules » et 69 lanternes (2013), 110 lanternes (2014) soit 295 lanternes au total

- **Indicateurs de résultats** :

Economie de consommation d'énergie cumulée : 2,98 %

Estimation de l'économie totale cumulée pour l'année 3 : 7,67% (mars 2015)

Taux de pannes en 2014 : 12,5 % de pannes en moins





Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Favoriser les modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture

**ACTION 8
Politique vélo**

- Création d'une liaison douce sur le domaine des Maréchaux
- Parc de l'Europe - réalisation d'une piste cyclable dans le cadre du réaménagement de la voirie
- Parking République - mise en place d'arceaux vélo sur le nouveau parking face au château Beaumont (5 arceaux)
- Installation d'arceaux à vélo dans la cour de la Mairie et la cour Jean Jaurès

Points d'amélioration : poursuivre l'aménagement des pistes cyclables des lieux suivants en 2015 : 1 km de piste cyclable avenue des Griffons-Bourdieu côté Bassens ; installation d'arceaux supplémentaires (lieux à valider)

Communication : ensemble des journaux municipaux, présentation des dispositifs d'aide à l'écomobilité (Bassens actualités n° 52)

Coût : pistes cyclables / 40 000 € TTC (parc de l'Europe)

Evaluation : as-tu un coût à m'indiquer pour 2014 ? (Ou dois-je voir Anne-Hélène dans le cadre du contrat de Codev ?

■ **Indicateurs de réalisation :**

Km de pistes cyclables aménagées ou voiries : parc de l'Europe 0,3km

Nombre de sites équipés en arceaux vélo : 5 sites équipés (dont 3 sites sur le parking de la République) + en cours l'équipement en arceaux vélo au niveau du gymnase des Terrasses du Bousquet (2 arceaux)

■ **Indicateurs de résultats :**

Part des déplacements des habitants pour la pratique cyclable (données CUB) : 1% (secteur Bassens/Carbon-Blanc – Source : Enquête Ménages Déplacements CUB 2009)

**ACTION 9
Plan de Déplacement
Inter-Entreprises (ZIP)**

Action stoppée actuellement en lien avec le projet de PDIE sur la Rive Droite bordelaise.





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

**ACTION 10
Aménagement responsable des quartiers nord de Bassens**

Comme convenu lors du comité de pilotage de septembre 2013, le projet de renouvellement urbain a été entièrement retravaillé afin de répondre pleinement aux enjeux sur le quartier. Il a été présenté aux habitants ainsi qu'en comité de pilotage en décembre 2014.

Finalisation du projet mémoire, avec la préparation d'un ouvrage qui paraîtra début 2015. Une restitution partielle a fait l'objet d'une exposition au premier trimestre 2014.

Concertation : lancement d'une démarche de participation des habitants (1ère phase) sur le projet de renouvellement urbain : présentation du projet en réunion publique le 22 septembre 2014, journée d'ateliers participatifs autour de 3 thématiques le 14 octobre, restitution des ateliers le 14 octobre.

Création et installation d'un Conseil citoyen pour l'ensemble du nouveau quartier prioritaire (Prévert-le Moura-Laffue, le Hameau des Sources, la cité Beauval) à partir de septembre 2014.

Points d'amélioration : optimisation du projet, en termes urbain, d'aménagement durable et financier. Programmation des « produits logement » ainsi que des relogements, et du planning de réalisation à affiner.

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°47, 49, 50, 51), presse locale

Coût : chiffrage en cours

Suites et suivi : indicateurs d'évaluation à définir dans le cadre de l'appel à projets aménagement durable





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

Actions

**ACTION 11
Projet de requalification de la voirie et des espaces publics**

Réalisations 2014

- Aménagement du trottoir rue du 8 mai 1945.
- Aménagement du quartier des Datz : 1^{ère} tranche de travaux (rue François Mauriac et impasse Marcel Pagnol) débutée en novembre 2013 par les enfouissements des réseaux, travaux de voirie terminés en juillet 2014.
- Aménagement de la Baranquine terminé en 2014 : création d'un parking, d'un giratoire, restructuration de la voirie, des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées (travaux achevés en juin 2014).
- Travaux d'assainissement (eaux usées) rue du Général de Gaulle / achèvement en décembre 2014.
- Aménagement des trottoirs rue Alphonse Daudet (cadre plus sécurisé à proximité immédiate de l'école maternelle du Bousquet) et création d'une station de pompage de la source des Maréchaux (aménagement d'une citerne de récupération de la source des Maréchaux ainsi qu'un système de remplissage pour les hydrocureuses de la SGAC - Société de Gestion de l'Assainissement de La Cub - pour effectuer le nettoyage des réseaux d'assainissement ; cette seau sera également utilisée par le service environnement pour l'arrosage des arbres et tout autre espace vert ne disposant pas d'arrosage intégré).
- Rue Adrien Planque : aménagement trottoir et plantations.
- Aménagement du Parc de l'Europe (contournement du Château Beaumont avec des travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie, aménagement paysager du rond-point) + accès au centre-bourg par l'avenue de la République. De nouvelles places de stationnement ont été créées avenue Raoul Bourdieu, le long du parc de l'Europe, déplacement de l'arrêt de bus. Le nouveau parc de stationnement créé à proximité du parc de l'Europe et des cuisines centrales peut accueillir 24 véhicules. Deux places sont réservées aux véhicules électriques + borne opérationnelle prochainement. Une place supplémentaire, réservée aux personnes à mobilité réduite, bénéficie d'un traitement adapté.
- Débuté en 2014 avec l'enfouissement des réseaux et avec une fin des travaux prévue en septembre 2015, le projet de reconfiguration de l'entrée sud de la ville (modification de la physionomie) prévoit des travaux de voirie de l'avenue des Griffons + avenue Raoul Bourdieu avec la création d'une voirie élargie mettant en valeur les circulations douces (couloir de bus entre le Parc de l'Europe et La Gardette et une voie cyclable), éclairage public revu.
- Première tranche des travaux sur le quartier Les Datz achevée ; la seconde tranche a débuté par la rue Maurice Ravel et doit se poursuivre par les rues Albert Camus, les impasses Jean Giono et Anatole France ; la fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2015.





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

ACTION 11
Projet de requalification de la voirie et des espaces publics (suite)

- Griffons / Séguinaud : le projet comprend des travaux d'aménagement paysager, de voirie et de cheminement visant à l'amélioration des axes, la création d'un parc floral urbain, la création de jeux pour enfants, la fermeture du terrain d'honneur Dubernard en vue de son homologation, l'extension des parkings Séguinaud, de parkings supplémentaires rue Léo Lagrange (capacité totale de 133 places, bus et PMR); le projet prévoit également des travaux de démolition de l'ancien hangar du service des Espaces verts de la ville et la création d'une nouvelle structure mutualisant différents espaces (salle de motricité pour l'ALSH et des ateliers/vestiaires pour le service des espaces verts (2016)
- Seconde tranche des travaux de la rue Moulerin (voirie et enfouissement des réseaux) a été reportée en 2017
- Poursuite de l'aménagement de l'axe Griffons-Bourdieu après la fin des travaux d'enfouissement en janvier 2015 (2 phases en 2015)

Points d'amélioration : liaison douce/étude du doublement du pont cadre Lucien Victor Meunier pour les piétons et favoriser la liaison ZIP-gare-centre-bourg.

Communication : journal municipal (Bassens actu n° 55, 56, 57, 58, 59)

Coût : 956 500 € enfouissement des réseaux et éclairage public (avenue des Griffons, parc de l'Europe, Baranquine...), 4 200 000 € (entrée de ville / financés par la CUB dans le cadre du contrat de co-développement), 1 300 000 € (contournement du château Beaumont / financés par la CUB dans le cadre du contrat de codéveloppement)

Evaluation

- **Indicateurs de réalisation** :
Nombre d'espaces requalifiés : 9 espaces
- **Indicateurs de résultats** :
Image de la commune : à compléter une fois l'ensemble des espaces requalifiés





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

**ACTION 12
Plan de Prévention
du Bruit dans
l'Environnement
(PPBE) 2013/2018**

ACTION ACHÉVÉE

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2013/2018 : l'objectif de ce plan est de préserver ou améliorer la qualité de l'environnement sonore et du cadre de vie des habitants de Bassens. Sur la commune, les principales sources de nuisances sonores sont le bruit du trafic ferroviaire, le bruit routier généré par le trafic sur la voirie communautaire et le bruit industriel issu de certaines ICPE présentes sur la commune.

En application de la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement du 25 juin 2002, le conseil municipal a arrêté la cartographie stratégique du bruit sur son territoire par délibération du 10 septembre 2013 (publiée sur le site Internet de la ville). Le conseil municipal a arrêté le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement par délibération le 10 décembre 2013.

Suivi et actualisation : pas de réunion du comité de suivi PPBE en 2014 / amélioration continue





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Favoriser une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Actions

ACTION 13 Programme de réaménagement et de revitalisation du centre-bourg

ACTION 14 Confortement et diversification du tissu économique local

ACTION 15 Création d'une plate-forme de services pour les poids lourds

Réalisations 2014

L'objectif poursuivi est de définir une polarité commerciale crédible sur le centre-bourg historique pour créer une offre commerciale regroupée, lisible, favoriser le regroupement des activités actuelles, et identifier des activités complémentaires en lien avec la vocation commerciale de Bassens.

Réalisations 2014 : pas de changement ; poursuite de la dynamique collective de projet.

Dans le cadre du projet de requalification et redynamisation du centre-bourg, la CUB a détruit 2 maisons (rue Michel Montaigne et rue Edouard Richet) qui avaient été acquises précédemment. Le projet verra à terme la construction de nouveaux logements, de commerces et de services. La Fab assure la maîtrise d'ouvrage sur l'îlot centre-bourg; d'autres parcelles ont été ajoutées à l'étude pour s'assurer de la faisabilité économique du projet.

Coût : en cours de détermination / environ 4,3 millions d'€ HT (incluant la partie commerciale + salle du centre-bourg + pôle santé)

Suites : démarrage de l'appel à opérateurs au 1er semestre 2015.

Réalisations 2014 : réalisation de travaux de manière à améliorer l'accessibilité et l'attractivité de la ZIP de même que sa compatibilité en termes de sécurité et d'impact sur l'environnement avec la proximité de la zone urbaine (aménagement du carrefour de la Baranquine avec travaux préalables d'assainissement, poursuite de la sécurisation des itinéraires poids lourds...). Implantation et/ou pérennisation d'entreprises implantées sur le territoire (développement des filières en transition vers une économie verte : projet Derichebourg-AFM Recyclage/permis déposé, confortement entreprise Lafon, développement d'une filière de démantèlement des navires, ferme photovoltaïque Akidis, projet de chimie verte biobutterfly de Michelin, nouvelle entreprise implantée/Lesieur...).

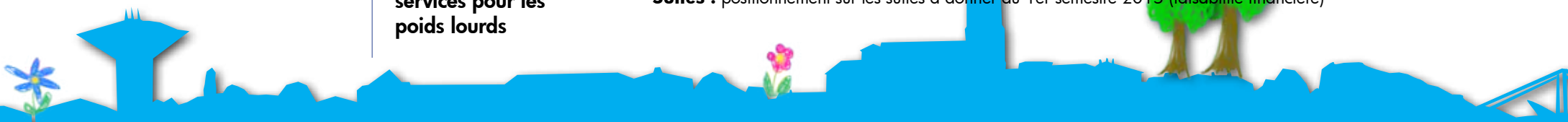
Communication : journal municipal / informations régulières

Évaluation : 1 nouvelle entreprise implantée/Lesieur

Réalisations 2014 : étude en cours sous maîtrise d'ouvrage du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Réalisation d'un cahier des charges, appel à opérateurs-construc-teurs, consultation des opérateurs (Grand Port Maritime de Bordeaux). Appel d'offres lancé en octobre 2014. Les partenaires associés, outre le GPMB, sont la Métropole et la commune.

Coût : 5,8 millions d'€ (enveloppe globale maximale)

Suites : positionnement sur les suites à donner au 1er semestre 2015 (faisabilité financière)





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

**ACTION 16
Création d'un Espace Numérique de Travail (ENT)**

Après avoir réalisé un groupement d'achats et un conventionnement entre neuf communes de la CUB et la direction académique des services de l'Éducation Nationale, un prestataire a été désigné pour accompagner la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT).

Création d'un Espace Numérique de Travail : développement d'un projet d'équipement numérique des écoles sur trois ans. Il a pour objectif, en donnant les moyens aux enseignants, de promouvoir l'utilisation du numérique par l'équipement des salles de classes (ordinateurs connectés dans chaque classe en maternelle et élémentaire, classes mobiles / ordinateurs portables, trois tableaux numériques interactifs / TNI pour des « classes tests » en 2013). Pour amplifier son action, après avoir réalisé un groupement d'achats et un conventionnement entre 9 communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, un prestataire a été désigné pour accompagner la mise en place de l'Espace Numérique de Travail : ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire.

Pilotage, validation/approbation : lancement le vendredi 25 janvier 2013 en présence des maires et du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Réalisations 2014 : expérimentation stoppée actuellement

Cohérence : Projet Numérique de Territoire en cours d'élaboration

Points d'amélioration : nombreux dysfonctionnements de l'outil / phase test étendue

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°56)

Coût : le coût est de 1 800 € en investissement pour 2015

Suivi et actualisation : attente d'une définition des objectifs politiques et des projets à mettre en place





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

**ACTION 17
Création d'un Espace Public Numérique (EPN)**

La ville de Bassens s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) via l'élaboration (en cours) de son Projet Numérique de Territoire. Dans le cadre de l'extension de la médiathèque, un Espace Public Numérique (EPN) a été créé. C'est un lieu ouvert au public à vocation non lucrative, proposant un accompagnement individuel et collectif en vue de favoriser l'accès à Internet et au multimédia. Situé à l'étage de la médiathèque il a été inauguré le 9 novembre 2013. Labellisé Net Public, il dispose de 8 postes sous Windows 8.1 et d'un Macintosh sous Maverick et fonctionne avec un animateur dédié (médiathécaire recruté au 1er octobre 2013). Il est équipé d'un poste informatique adapté à l'accessibilité des personnes handicapées (2 tables informatiques adaptées).

Transversalité PNT : depuis 2012, les services municipaux, en collaboration avec l'association Médias-Cité, travaillent sur l'évaluation des attentes des Bassenais, les équipements, l'accessibilité, la créativité, dans le but de développer les usages dans le champ numérique. L'obtention de trois @, dans le cadre du label Villes Internet en début d'année 2014, a valorisé les efforts de la commune pour lutter contre la fracture numérique. Le Projet Numérique de Territoire a été finalisé fin 2014 (arborescence et axes prioritaires). Une plaquette de présentation a été élaborée afin de communiquer sur la démarche (diffusion à venir). Les projets et innovations numériques vont donc se poursuivre dans différents secteurs (exemple : la gestion électronique des données).

Réalisations 2014 : mise en place d'ateliers; la grande majorité des ateliers sont proposés sur la base de logiciel libre et gratuit (GIMP, LibreOffice,...) ou des logiciels et solutions web propriétaire mais toujours gratuites afin de permettre aux apprenants de pouvoir les installer, télécharger ou partager légalement et gratuitement pour eux-mêmes et leurs proches. Les ateliers ont concerné de nombreuses thématiques avec des niveaux progressifs (N0, N1 à N2). Un total de 39 ateliers 2 à 3 fois par semaine a généré 496 participations adultes / occupation de 63% de la capacité d'accueil (7 postes). Dans le cadre du partenariat avec Côté Sciences, une imprimante 3D était en démonstration pendant 2 jours au mois d'avril à l'EPN (une journée de présentation de cette technologie et 1 journée avec des ateliers de modélisation / impression).





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

**ACTION 17
Création d'un Espace Public Numérique (EPN)
(suite)**

Points d'amélioration : mise en place d'une nouvelle semaine numérique «Faites numérique», ancrer et stabiliser la fréquentation de l'EPN (temps libre, ateliers), affiner l'évaluation de la fréquentation.

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°56), site Internet de la ville, site Internet Culture médiathèque

Coût : 453 754,57 € TTC (incluant le coût du poste du médiathécaire - 2013 à 2025)

Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Participation aux ateliers : 496 participations adultes lors des ateliers en 2014 et 273 visites pour les ateliers dispensés à destination des enfants et adolescents (TAPS, Espace jeunes)

Nombre d'ateliers numériques menés par public (indicateurs de janvier à novembre 2014) : 79 ateliers pour adultes, 16 ateliers ados (dont projet green map), 18 ateliers enfants (temps libéré)

Thématiques traitées : découverte de l'Internet, débiter avec un ordinateur, le courrier électronique avec Gmail, initiation aux musiques électroniques, gérer ses photos, partager ses photos, le traitement de texte, naviguer sur Internet, découvrir Windows 8.1, maintenance de son ordinateur, retoucher ses photos numériques, le cloud, médiathèque numérique, découverte des tablettes et smartphone android (N1 et N2), réaliser des cartes de vœux, entretenir et protéger son ordinateur, le Wifi de la médiathèque, imprimantes 3D

Fréquentation de l'EPN par public cible (résultats de janvier à novembre 2014 – cf. tableau page suivante)





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

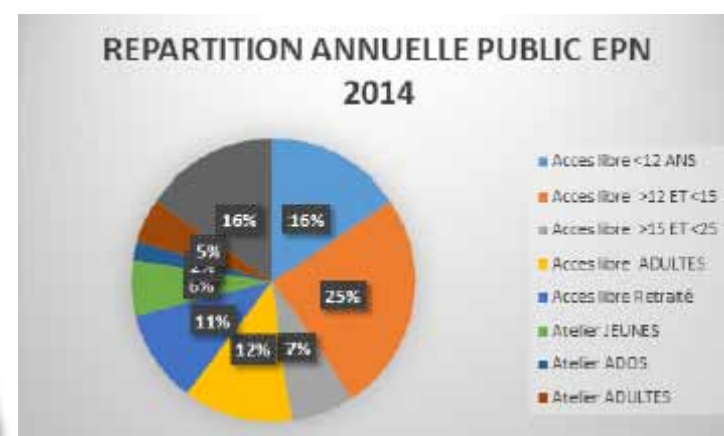
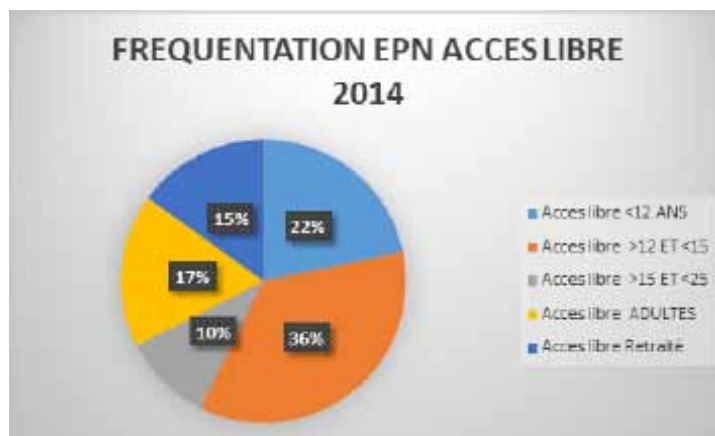
Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

ACTION 17
Création d'un Espace Public Numérique (EPN)
(suite)

	ACCES LIBRES					ATELIERS					
	Acces libre <12 ANS	Acces libre >12 ET <15	Acces libre >15 ET <25	Acces libre ADULTES	Acces libre Retraité	Atelier JEUNES	Atelier ADOS	Atelier ADULTES	Atelier Retraité	Atelier RPA	
TOTAL	349	574	163	281	242	144	49	114	349	1	1221
JANVIER	33	50	8	40	12	24	1	7	29	1	205
FEVRIER	26	58	4	25	34	8	0	18	53	0	226
MARS	17	38	15	20	31	38	21	14	48	0	242
AVRIL	48	78	28	29	28	45	18	23	48	0	345
MAI	23	66	18	25	25	7	0	11	28	0	203
JUIN	19	30	16	23	22	15	0	10	40	0	175
JUILLET	16	63	6	18	1	6	9	0	0	0	119
AOUT	12	62	20	17	22	0	0	0	0	0	133
SEPTEMBRE	36	39	12	34	28	1	0	17	41	0	208
OCTOBRE	74	38	16	24	20	0	0	5	32	0	209
NOVEMBRE	45	52	20	26	19	0	0	9	30	0	201
DECEMBRE											





Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

ACTION 18
Travaux d'aménagement des trottoirs pour les PMR

Réalisations 2012/2013 : sont concernés les passages piétons PMR des carrefours suivants : F.Cailleau / J.Mermoz / M.Cormier, V.Hugo / Liberté / Fabre, Meignan, Péguy/Moura/Ambarès/Clemenceau, Formont / Ambarès, Rue de Bassens, Cailleau / Lubbert / Lamartine ainsi que les sites aménagés suivants : rue Goya / rue Manon Cormier, impasse Verlaine, rue Lamartine/Ampère, rue Jean Mermoz / Saint-Exupéry, rue Maryse Bastié / Mermoz, rue Guynemer/Ampère, rue Ampère / Mermoz, rue Saint-James. Création de l'accès handicapés à proximité des entrées du parking Séguinaud.

Points d'amélioration : poursuivre les travaux d'aménagement

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°51)

Coût : en cours de définition

Evaluation:

■ **Indicateurs de réalisation :**
Nombre de sites aménagés : 33

■ **Indicateurs de résultats :**
% de mise en accessibilité des trottoirs de la ville : en cours de définition





Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Objectifs opérationnels

Préserver la nature en ville et les espaces naturels

Actions

ACTION 19
Parc des coteaux : poursuite de l'aménagement du parc des coteaux

Réalisations 2014

L'aménagement des maillons Séguinaud - rue de Rome, Séguinaud - Griffons, Beauval et enfin Rozin permettra de concrétiser pour l'essentiel le parc des coteaux sur Bassens, tant pour l'aménagement des parcs, que pour celui du «fil vert» qui constitue le lien entre les parcs (coulée vert à l'échelle intercommunale).

Réalisations 2014 :

- Séguinaud-Griffons : poursuite des demandes de subvention, choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre et mise au point opérationnelle du projet, lancement des consultations de travaux, attribution des marchés de travaux en décembre 2014. Démarrage des travaux en janvier 2015.
- Beauval (1ère tranche) : report du projet pour des raisons budgétaires.
- Rozin : acquisition (en cours) d'une partie de parcelle pour l'aménagement ultérieur de l'entrée nord du parc, demande de subvention (accordée).
- Acquisition des parcelles Etourneau de la maison Victor Meunier pour rendre plus lisible et plus fonctionnelle l'entrée du parc Rozin.

Points d'amélioration : poursuivre les aménagements (parc Séguinaud, parc Rozin); une liaison douce Gare-La Gardette est prévue.

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°51)

Coût : Séguinaud-Griffons : 740 858,07 € HT (cofinancement FEDER 21%, Conseil Régional 13%, Conseil Général 4%, Fédération Française de Football 0,3%, CUB 26%)
Rozin (acquisition foncière) : 67 775 € HT (cofinancement CUB 50%)

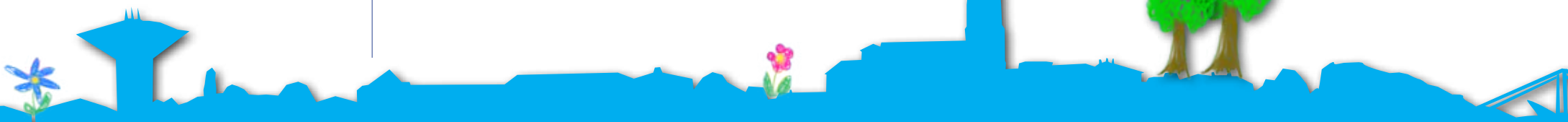
Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Réalisation et avancement des travaux : aménagement de la section Séguinaud - rue de Rome achevé
aménagement Séguinaud-Griffons : travaux 0%, démarrage janvier 2015
acquisition Rozin : 70%

■ Indicateurs de résultats :

Nb de km de cheminements réalisés : en cours de définition il me semble que je t'avais donné les chiffres sur les fiches A21, non ?
Nb de m² d'espaces aménagés : en cours de définition





Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Objectifs opérationnels

Repérer, étudier et valoriser le capital écologique du territoire (biodiversité)

Actions

ACTION 20
Création de zones de biodiversité et d'une signalétique adaptée

Réalisations 2014

- Plantation du passage Daudet de l'îlot des maréchaux avec des essences d'arbres pionnières (*Quercus pedunculata*, *Sorbus domestica*, *Sorbus torminalis*, *Prunus avium*, *Prunus padus*, *Amelanchier lamarckii*) afin de renforcer leur présence sur notre territoire.
- Réalisation d'une prairie fleurie, alternative écologique à une pelouse, dans le but d'enrichir le site de nombreuses variétés de fleurs et de favoriser les butineurs.
- Semis de fleurs aux pieds des arbres de la rue Léon Blum (en remplacement du paillage) qui a pour but de limiter les interventions et d'héberger de nombreux insectes. Il s'agit d'un test visant à être répété sur les prochains alignements d'arbres.
- Rucher du parc Beauval : cette action n'a pas été à la hauteur des objectifs fixés en raison d'attaques de frelons asiatiques nécessitant le retrait des ruches par l'apiculteur.
- Venue pour la seconde année d'un agriculteur dans le but de faire du foin dans la prairie du parc Beauval. Cette action présente un intérêt écologique en lien avec la réduction de l'intervention de l'homme à une seule fauche par an, cette dernière ayant lieu après le 15 juin afin de laisser à un grand nombre de fleurs, d'invertébrés et d'oiseaux nichant au sol suffisamment de temps pour se reproduire.

Points d'amélioration : mise en place d'une action pédagogique sur la protection des abeilles dans le cadre du temps libéré dans les écoles élémentaires (réforme des rythmes scolaires), installation de nouvelles ruches au printemps 2015/ partenariat avec un nouvel apiculteur à créer. Installation de signalétiques pédagogiques sur la biodiversité.

Communication : Bassens actu n°57 (randonnées ou balades dans le parc des coteaux)

Coût : 1 456,67 € TTC (plantations du passage Daudet); 48,95€ TTC (semis de fleurs rue Léon Blum) / coût identique indiqué à l'action n°38.

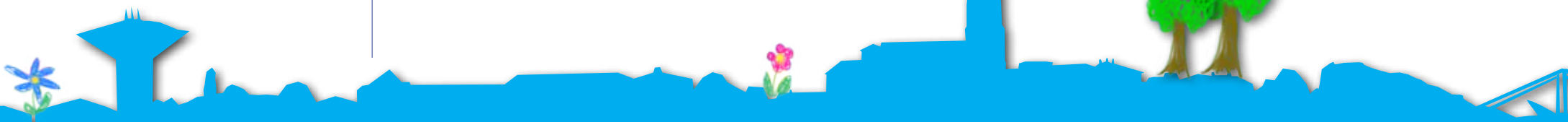
Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

- Préservation des zones de conservation de la biodiversité créées (lien pratiques raisonnées) : 3 zones créées (Beauval, Séguinaud et Fantaisie) + rucher à Beauval
- 3 ruches hébergées pendant 3 mois

■ Indicateurs de résultats :

Superficie d'espaces verts réservés à la préservation de la biodiversité : 2012 : 50 000 m² ; 2013 : 70 000 m² ; 2014 : 70 000 m²





Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Repérer, étudier et valoriser le capital écologique du territoire (biodiversité)

**ACTION 21
Recensement des arbres remarquables**

Réalisation de 3 balades (parc des Griffons, Séguinaud/Panoramis, domaine de Beauval) permettant de recenser environ une cinquantaine d'arbres. 16 rencontres de travail dont :

- Rencontre avec l'artiste américaine Suzanne HUSKY le 1^{er} juillet / travail collaboratif sur l'élaboration de la carte « Jardins Secrets » (Beauval) et encadrement de la balade dans le cadre de PanOramas 2014
- Visite guidée du jardin botanique le 10 juillet (montée en compétences)
- Rencontre avec M. BOURIGAULT, conseiller municipal délégué au développement durable et à l'Agenda 21 à la ville de Floirac
- Première valorisation du travail dans le cadre du site Internet dédié à la médiathèque, rubrique « patrimoine arboricole » + au sein de la plateforme collaborative Habitants Lieux Mémoire du GPV (<http://www.habitantslieuxmemoires.fr/>) / Rive Droite
- Choix d'une trame pour la restitution du travail (plaquette guide de balade) et démarrage du travail de rédaction de fiches arbres

Points d'amélioration : poursuivre et terminer le diagnostic des arbres remarquables sur l'espace public et initier la démarche sur l'espace privé (volontariat de particuliers), élaborer une plaquette valorisant le diagnostic réalisé

Communication : journal municipal (Bassens actualités n° 56 et 57), site Internet, journal Sud Ouest

Coût : en cours de définition / voir projet du groupe citoyen 21

Evaluation :

- **Indicateurs de réalisation :**
Nombre d'arbres recensés : une cinquantaine
- **Indicateurs de résultats :**
Valorisation du patrimoine : indicateurs non encore identifiés





Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Lutter contre la précarité énergétique

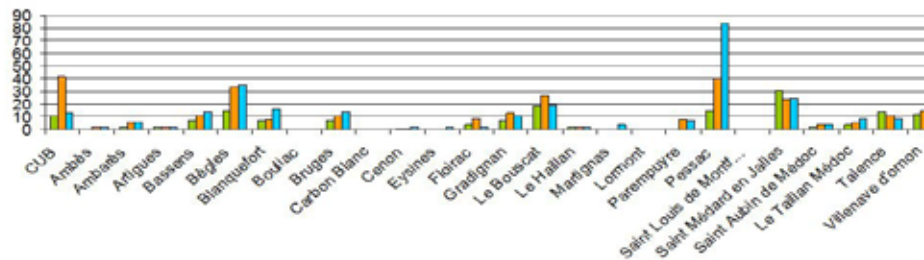
ACTION 22
Développement de modules de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie

ACTION 23
Accompagnement des locataires dans leurs comportements énergétiques en lien avec les bailleurs

ACTIONS A SUPPRIMER car peu de résultats significatifs sont attendus (dispositif déjà expérimenté en 2008 et en 2011 en partenariat avec le CREAQ). Les conseillères en économie sociale et familiale ont été formées à la gestion des publics en précarité énergétique. Les bailleurs sont incités à sensibiliser leurs locataires ou à gérer certains dysfonctionnements (règlement en janvier 2015 des dysfonctionnements liés à la production d'eau chaude sur des résidences à Meignan – travaux réalisés). L'appui sur les aides à la rénovation énergétique de l'habitat s'appuie sur les permanences info énergie ayant lieu chaque second vendredi du mois en mairie.

► Bilan annuel des permanences

Nombre de contacts par communes en 2012, 2013 et 2014



Nombre de rendez-vous en permanences dans les Mairies.

2012 : 160

2013 : 273

2014 : 295





Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées

ACTION 24
Développement du réseau de bénévolat de visites à domicile

Le projet tente de mettre en place un réseau de bénévoles au CCAS pour visiter et aider les personnes âgées repérées sur le territoire comme isolées et/ou fragilisées. En 2013, le dispositif a permis de former deux bénévoles pour deux bénéficiaires.

Réalisations 2014 : des problèmes d'assurance et de responsabilité pour faire sortir les bénéficiaires de chez eux, ont conduit à suspendre le projet et tenter de transmettre le portage de l'action à une association. L'ambition du CCAS est à terme de développer cette action qui devrait s'étendre au-delà de la lecture ou de l'accompagnement de la personne âgée. Il s'agirait d'un véritable échange d'entraide auprès des personnes qui ont besoin d'une petite aide extérieure : bricolage, couture, course, jardin etc. Plusieurs personnes seraient intéressées, notamment issues du réseau de l'AS BA SOL, mais un cadre juridique reste à fixer, notamment pour ce qui concerne les assurances. Un contact a été pris avec le CLIC qui est prêt à aider l'équipe du CCAS à monter ce projet (éléments issus du compte-rendu du groupe d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) datant du 9 septembre 2014, axe « promotion de la santé et de l'accès aux soins »).

Points d'amélioration : une réflexion est engagée avec une association bassenaise pour prendre le relais en 2015.

Coût : action suspendue, en cours de nouvelle réflexion.

Indicateurs d'évaluation : pas d'indicateurs à communiquer pour 2014.





Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées

Actions

ACTION 25
Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre enfants et personnes âgées autour du jardinage

Réalisations 2014

Projet intergénérationnel visant à :

- Développer des moments de convivialité
- Favoriser la transmission des savoirs et de la mémoire
- Tisser des liens entre les différentes générations
- Développer une attitude citoyenne et respectueuse de l'environnement
- Favoriser la découverte mutuelle des différents lieux de vie

Réalisations 2014 : l'atelier jardin s'est terminé en juin 2013 et devait reprendre en janvier 2014 sous une autre forme. Cela n'a pas été possible en raison d'un manque de moyens humains et de temps de travail. De plus, comme noté dans le compte-rendu du groupe d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) du 9 septembre 2014 sur l'axe « promotion de la santé et de l'accès aux soins », « les actions intergénérationnelles sont un axe très réclamé par les seniors ; elles traduisent le fort potentiel d'investissement des administrés lorsque les actions permettent de le valoriser, et l'importance de l'éducation intergénérationnelle par la transmission des savoirs ».

Un projet de décoration de la salle lors du repas des seniors impliquant l'espace jeunes et la RPA La Madeleine a été réalisé sur le support de la photo et sur le thème de la Garonne pour mettre en valeur le lieu de déroulement du temps fort.

Points d'amélioration : cette action basée sur le support du jardinage, doit poursuivre son développement auprès de plusieurs types de publics, les seniors et les enfants mais également les parents et leurs enfants en adéquation avec l'axe politique autour de la parentalité au sein du Projet Educatif Local (PEL).

A ce titre, l'action développée en 2014 en partenariat avec l'association Place au jardin, visant à recréer un espace de vie sociale sur une parcelle collective de l'association Les Jardins de Sybille (jardins familiaux), trouve tout son sens et son intérêt pour renforcer le lien social et accompagner les personnes les plus fragilisées. Le projet, animé par sa médiatrice depuis avril 2014 (poste adulte relais), a mobilisé plusieurs familles, particulièrement des femmes et des enfants. A ce titre, il convient de faire évoluer le programme Agenda 21 en ce sens : action 25 / Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre générations autour du jardinage.

Communication : flyer dédié au projet, présentation du projet dans le quartier Prévert

Coût : action modifiée / coût projet Place aux jardins : 4 000 € subvention octroyée par la ville + 2 000 € achat matériel (hors subvention ex CUB)

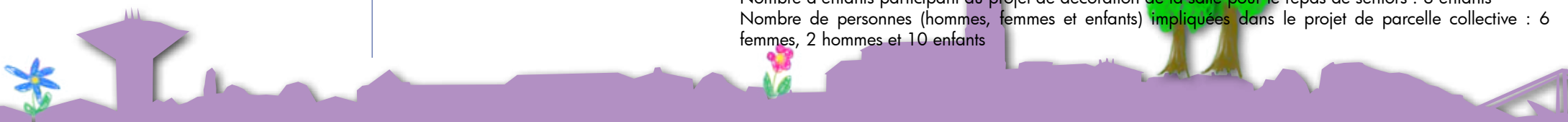
Indicateurs d'évaluation : action des ateliers intergénérationnels à la RPA non évaluée car stoppée.

■ **Indicateurs de réalisation** :

Nombre de projets intergénérationnels réalisés autour du support « jardinage » : 1 (action sur la parcelle des jardins familiaux)

■ **Indicateurs de résultats** :

Nombre d'enfants participant au projet de décoration de la salle pour le repas de seniors : 8 enfants
Nombre de personnes (hommes, femmes et enfants) impliquées dans le projet de parcelle collective : 6 femmes, 2 hommes et 10 enfants





Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

Actions

ACTION 26
Accompagnement à la scolarité et lutte contre le décrochage scolaire des plus de 16 ans

Réalisations 2014

Cette action vise à garantir l'égalité des chances des jeunes, des quartiers plus particulièrement, âgés de 16 ans et plus, dans les parcours et les opportunités scolaires et universitaires en favorisant la réussite scolaire, la poursuite et le retour vers des études. Le projet doit permettre de constituer un vivier de bénévoles disponibles et engagés dans la consolidation des savoirs spécifiques, et de travailler avec les prescripteurs au repérage et à l'accompagnement des 16-25 ans vers l'action. Les bénévoles auront pour objectif de remobiliser des jeunes, leur permettre de (re)passer des diplômes, les remettre à niveau pour qu'ils intègrent des formations : mise en place de cours de soutien scolaire et de prise en charge-accompagnement pour prévenir, lutter contre le décrochage et l'errance scolaires. Les jeunes dressent la carte des disciplines et la nature des épreuves sur lesquelles ils doivent s'améliorer/consolider leurs savoir-faire et savoir-être.

Réalisations 2014 : accord pour relancer un diagnostic sur le sujet en 2015.

Points d'amélioration : établir un partenariat avec des associations compétentes en la matière.

Communication : ☉

Coût : ☉

Indicateurs d'évaluation :

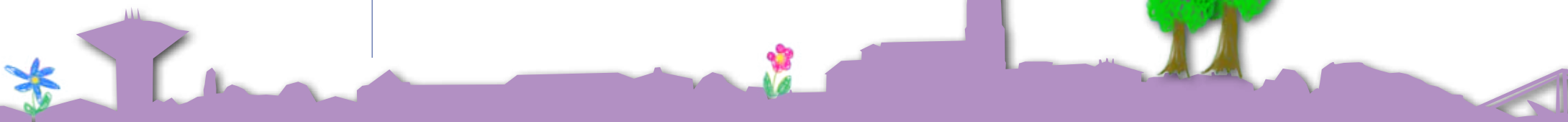
■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de bénévoles mobilisés : 0

Nombre de jeunes insérés dans le programme : 0 jeunes orientés, 2 venus (pas de réponse possible en adéquation avec les demandes)

■ Indicateurs de résultats :

% de jeunes issus du programme en réussite scolaire et/ou universitaire : % en construction (1 jeune doit passer le concours en janvier ; 1 décrochage avec échec de scolarisation ; 1 échec à l'examen d'une jeune fille en cours à distance mais qui grâce à l'action, est retournée au lycée malgré sa phobie scolaire ; 3 retours en formation)





Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

ACTION 27 Accompagnement collectif des publics dans une démarche de lutte contre l'illettrisme

Le projet vise à familiariser les administrés avec le français utilisé dans la vie quotidienne et adapté au monde de l'emploi et de la socialisation : permanence d'écrivain public, ateliers de français pratique, ateliers de l'Autre Rive. Le besoin avait également été pointé par des habitants du quartier Prévert-Le Moura, intervenant bénévolement sur certaines actions, notamment les ateliers rap, et les participants aux ateliers eux-mêmes. Atelier alphacode supprimé ?

Objectifs :

- Lutter contre l'illettrisme
- Lutter contre l'exclusion par l'écrit, en travaillant notamment les savoirs de base, le rétablissement de la confiance et le rapprochement entre les administrés et les institutions
- Favoriser l'insertion et la socialisation de personnes maîtrisant mal la langue française, en faisant notamment évoluer les représentations des apprenants à l'égard de leurs voisins, des institutions

Réalisations 2014 : ateliers FLE pour l'apprentissage du français, permanence de l'écrivain public (mise à disposition d'une plume au service des administrés).

Points d'amélioration : mobiliser et inscrire des hommes sur ces actions très fréquentées par des femmes.

Un créneau va être proposé par la médiathèque pour que les apprenantes des ateliers FLE viennent y découvrir l'espace et l'outil numériques. Un animateur les accompagnera deux heures par mois (éléments issus du compte-rendu groupe d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale - CUCS - s'étant réuni le 10 septembre 2014).

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°47, 50)

Coût : 7 907 € / subventions - ACSE : 4 000 €

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de personnes accueillies, orientées :

- FLE / 1er semestre : 9 assidues sur 17 personnes orientées et accueillies ; 5 personnes ont trouvé une mission ou un emploi. Au 3 novembre, 18 personnes ont été recontactées et 8 viennent de manière régulière.
- Ecrivain public / 66 bénéficiaires (dont 18.20% sont issus du Quartier Prioritaire).

■ Indicateurs de résultats :

FLE : certaines femmes se sont autonomisées, trouvent des réponses aux freins qui pouvaient les bloquer à venir, et du coup à s'insérer plus globalement. Quelques unes restent en revanche très dépendantes de leur mari, ou de leurs enfants. La fracture entre ces deux tendances parmi les assidues et un peu anciennes est réelle. De bons résultats malgré tout en matière d'insertion. Un lien fort avec d'autres actions structurantes et parallèles (ateliers socio esthétiques et CIDFFF) qui sont essentielles pour le parcours de ces femmes.

De bonnes évolutions et un partenariat solide ouvert vers l'extérieur qui est à nouveau à pointer (avec l'écho des collines et le CLAP) pour l'évaluation.

L'assiduité et les absences justifiées ont représenté les principaux problèmes de savoirs êtres. Les retards ont été fréquents et difficiles à travailler/enrayer.

L'absence de médiateur a été un frein pour l'action.

Nombre d'inscription, réussite au code et au permis : une seule personne a fréquenté l'alphacode / action abandonnée.



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

ACTION 28 **Accompagnement collectif des publics sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle (en lien avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

Un nombre important de femmes et de familles monoparentales sont en difficultés d'insertion professionnelle. Il s'agit souvent de femmes peu mobiles et devant faire face à des contraintes familiales. Les partenaires ont estimé nécessaire de mener un travail collectif en parallèle des accompagnements individuels sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle.

Réalisations 2014 : action reconduite en mai 2014 ; une réunion de travail a eu lieu le 6 mars pour préparer les interventions, caler le contenu et les dates de réalisation. Une présentation de l'action a été proposée aux prescripteurs le 10 avril et une réunion d'information a été organisée pour le public le 5 mai. Enfin, un bilan a été réalisé le 5 juin en présence des participantes, des intervenants et des prescripteurs.

Partant du constat que les femmes recherchent souvent un emploi dans le ménage sans connaissance réelle du secteur et sans avoir travaillé leur projet professionnel, 6 regroupements ont été organisés ainsi qu'une visite d'entreprise.

Points d'amélioration : pistes à faire émerger une fois l'action achevée.

Communication : mise en place par l'espace 3E et la Plate-forme de services publics – information collective le 24/10/2013 : 12 femmes

Coût : coût CCAS de 1000 € + prise en charge repas / subventions 2 500 € dans le cadre du CUCS

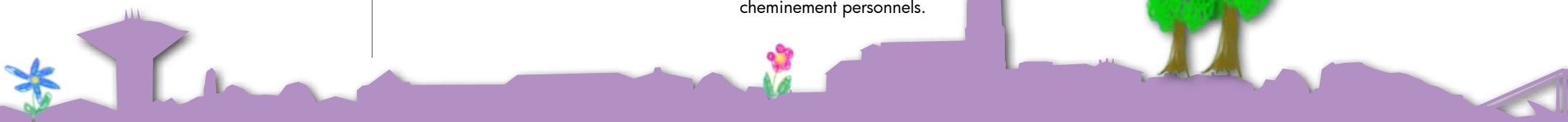
Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'ateliers organisés : action qui s'est déroulée du 12 mai au 5 juin à l'espace emploi de Bassens avec 6 ateliers (représentations professionnelles/les métiers féminins et masculins/les critères de choix d'un projet ; les lieux et les sites ressources/les méthodes de recherche ; les différentes étapes d'un parcours ; les questions juridiques, le droit ; les freins identifiés/réflexion collective sur les changements possibles, les soutiens, les techniques, la question de la mobilité ; entretien avec la responsable du service Ressources Humaines de la mairie de Bassens ; atelier bilan) ; 1 visite de l'entreprise IBC Tableaux organisée en partenariat avec Hauts de Garonne Développement.

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes bénéficiaires de l'action : 5 femmes ont participé à l'action
Bilan qualitatif de concertation : résultat positif avec un groupe réceptif ; au cours du bilan, les participantes ont indiqué porter un regard différent sur les métiers, ne plus avoir peur d'explorer des pistes nouvelles, avoir gagné en confiance en soi, et compris le besoin d'accompagnement et de soutien pour éviter la démotivation et l'inaction. Elles se sont toutes fixées des suites de parcours (réinscription à Pôle Emploi, demande de remise à niveau pour entrer en formation qualifiante,...) et se sont saisies des apports pour leurs réflexions et cheminement personnels.





Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

ACTION 29 Réunions d'informations emploi, orientation et insertion (Espace Emploi Entreprises et Bureau Information Jeunesse)

Réalisations 2014

Fermeture du BIJ en début d'année 2014. Espace emploi : personne en arrêt longue maladie ; accueil des demandeurs d'emploi géré de façon ponctuelle par le responsable de la Plate-forme de services publics entre janvier et mai 2014. Une permanence a été maintenue à l'espace emploi les mardis après midi par un bénévole (retraité de Pôle Emploi – convention avec la ville).

La Mission Locale des Hauts de Garonne a organisé, en plus des permanences, une fois par mois, des ateliers « emploi » sur Bassens, pour un accompagnement et un suivi dans le cadre de la recherche d'emploi, CDD, CDI, contrat en alternance. Un accompagnement est également proposé dans le cadre du Parrainage.

Une réflexion est engagée avec le club des entreprises pour améliorer le partenariat ainsi qu'avec Envie 2 E (entreprise d'insertion économique).

Points d'amélioration : extension du réseau de partenariats notamment avec le club d'entreprises

Communication : via la Plate-forme de services publics.

Coût : ingénierie / bénévolat d'un retraité

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Mise en place d'une permanence temporaire.

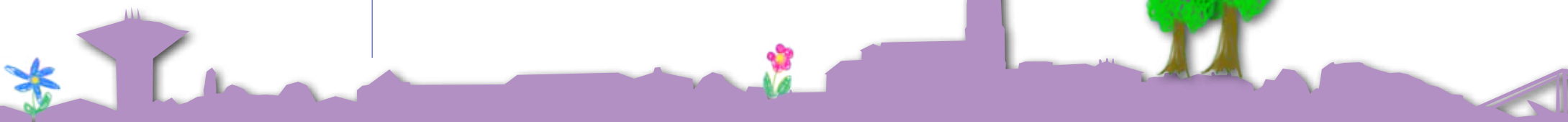
Publics accueillis via la permanence temporaire mise en place entre janvier et juin : 30 personnes accueillies entre janvier et mai et 19 personnes au mois de juin dont 17 en recherche d'emploi et 2 dans le cadre de la création d'entreprise ; une orientation a été faite vers Cap Emploi et deux sur Envie 2E.

Publics accueillis via la Mission Locale (chiffres 1er semestre 2014) : 137 jeunes reçus en entretien (133 en 2013) ; 39 jeunes suivis dans le cadre du CIVIS (Contrat d'Insertion dans le Vie Sociale) ; 6 jeunes sont accompagnés dans le RSA.

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de sorties (PLIE / 1er semestre 2014): la file active bassenaise de 42 personnes reste supérieure à l'objectif de 28 – chiffres annuels à venir

Nombre de sorties (Mission Locale / 1er semestre 2014) : 12 jeunes en contrat Emploi d'avenir (6 nouvelles entrées depuis janvier 2014 dont 50% dans le secteur marchand) – chiffres annuels à venir





Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 2 - BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

ACTION 30 Création d'un Agenda 21 de la Enfance (MPE)

Les crèches sont des lieux d'accueil pour les enfants et leurs familles; il est nécessaire de mener une démarche d'engagement vers le développement durable afin de toucher les futures générations et leurs parents. 2015 sera l'année de la mise en place obligatoire d'un diagnostic de la qualité de l'air dans les structures accueillant du public dont les crèches. Parallèlement, les élus ont décidé de ne donner que du bio dans les repas à la Maison de la Petite Enfance (MPE). Il a donc semblé intéressant de formaliser l'ensemble des mesures au travers d'un « Agenda 21 MPE ».

Réalisations 2014 : mesure de la Qualité de l'Air Intérieur à la MPE du 15 au 19 septembre, création de 2 panneaux de sensibilisation et diffusion à l'occasion des 10 ans de la MPE le 26 septembre.

Points d'amélioration : poursuivre le travail sur l'écriture du plan d'actions en 2015 (travail sur le gaspillage alimentaire et la réduction de la pollution intérieure au sein de la Maison de la Petite Enfance - fournitures, mobilier, jouets, produits d'hygiène).

Communication : Bassens actu n°58

Coût : diagnostic QAI MPE 2 606 €

Indicateurs d'évaluation :

- Indicateurs de réalisation :
Campagne de mesure de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) : 1ère campagne réalisée en septembre 2014
- Indicateurs de résultats : à renseigner fin 2015





Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

**ACTION 31
Soutien au projet Comenius du collège Manon Cormier**

ACTION ACHEVEE EN 2013

Le collège Manon Cormier s'est engagé dans un projet Comenius intitulé « Pupils for a greener school », basé sur des échanges avec des collèges de Slovaquie, d'Espagne, de Finlande, et de Pologne, autour d'un thème de travail commun : le développement durable. Ce projet d'une durée de deux ans, vise à augmenter l'engagement des élèves et leur participation active pour améliorer l'environnement local tout en apprenant à comparer et à échanger leurs expériences entre collégiens de différents pays d'Europe. L'objectif est de favoriser le développement personnel et les compétences des élèves, tout en développant les notions de citoyenneté et de multiculturalisme.





► Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

**ACTION 32
Agenda 21 jeunesse**

Réalisations :

L'année 2014 a été marquée par la disparition du service Loisirs Jeunesse, la restructuration du pôle Education Enfance Jeunesse et par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. A ce titre, le travail de sensibilisation pédagogique autour des problématiques du développement durable s'est concentré sur deux projets.

► Le projet *Consom'acteurs* qui visait à entamer un cycle de réflexion et de sensibilisation d'un public jeunesse sur le thème de la consommation responsable et plus précisément, « comment être un écocitoyen à Bassens ». L'objectif était d'accompagner un groupe de jeunes dans la création d'outils de communication numériques pour sensibiliser la population aux gestes écocitoyens.

- Janvier : sensibilisation à la consommation responsable par Cool'Eurs du monde / 2 séances
- Février : recherches sur les points écocitoyens de la commune
- Mars : sensibilisation à la géolocalisation / 2 séances, géolocalisation des points écocitoyens en partenariat avec Côté Sciences, création de comptes Gmail à l'EPN
- Avril : élaboration de la green map + opération de nettoyage de la plage au Verdon-sur-Mer
- Mai à juin : finalisation de la green map
- Juillet : restitution du projet aux élus

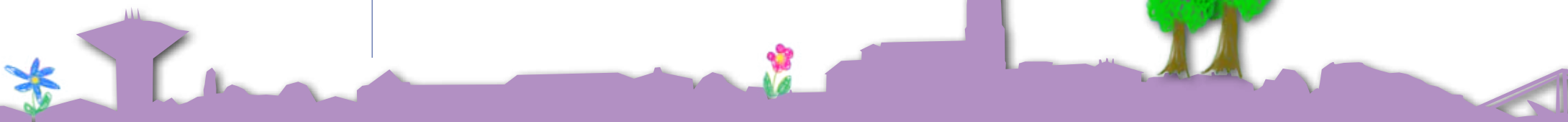
► Le projet autour du jardinage :

ALSH du Bousquet - «Au fil des saisons» - Jardinage en fonction des saisons sur différents pôles de la ville (parc Beauval, ALSH maternel) avec des interventions sur les semis, plants, saisons, et la notion de jardinage raisonné. Sur Beauval, deux séances se sont déroulées au printemps sur du jardinage « écolo » et une, à l'automne, sur les arbres. D'autres séances ont eu lieu sur le Bousquet, dans le jardin de l'ALSH où les enfants ont reproduit ce qu'ils ont appris et dans la salle «science», où ils ont fait des semis et les ont entretenus afin de les planter au printemps 2015 dans le jardin. Une visite guidée du Parc des coteaux a également eu lieu une matinée de juillet. 2 agents des espaces verts ont été sollicités pour confectionner des bacs de plantations (3h chacun).

Frédéric Chopin - « Les p'tits jardiniers en herbe » - Plantations d'une haie d'arbres dans l'espace dédié à l'APS, afin de pouvoir se mettre à l'ombre dans quelques temps, et travail de bacs ou sacs de terreau à hauteur d'enfants. L'installation des bacs et les plantations se sont déroulées de mai à juin avec, avant juillet, un goûter amélioré pour cette première étape du jardin. Un système d'irrigation (goutte à goutte) a été installé par les services techniques.

Rosa Bonheur - Projet de jardinage sur des sacs en terreau à hauteur d'enfants. Réparation et changement des bacs en bois selon leur détérioration, et réparation du système d'arrosage.

Le Bousquet - Projet d'embellissement de l'espace planté entre les deux bâtiments du haut, avec la pose de bacs à fleurs, avec une étude pour bénéficier d'un point d'eau à proximité.





► Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

ACTION 32
Agenda 21 jeunesse (suite)

► Un soutien technique a également été apporté au projet d'animation intergénérationnelle mis en place par la directrice de l'école maternelle F.Chopin via une animation à l'EHPA de la Madeleine, qui s'inscrivait dans le projet d'école : « Danse à l'école maternelle afin de développer la coopération et l'engagement dans un projet ». Un groupe d'enfants s'est attelé à confectionner des costumes avec les personnes âgées pour préparer une représentation sous forme de spectacle, dont le thème était le continent Africain. Ainsi, 3 séances se sont déroulées de 9h30 à 11h, les 5, 15 et 19 mai, et la représentation de ce spectacle a eu lieu à l'EHPA le vendredi 20 juin.

Points d'amélioration : mise en ligne de la green map, écriture de projets pédagogiques sur le développement durable dans chaque structure en 2015

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°56), presse locale

Coût : projet jardin ALSH 530 € (outils, planches de coffrages, graines, plants, fumier) + 250 € Frédéric Chopin (Pots, terreau, plantes, arbres) + 250 € Rosa Bonheur + 250 € Bousquet ; animation intergénérationnelle (coût, matériel et encadrement assumés par l'école) ; projet Consom'acteurs (temps agents, action entrant dans la convention avec Côté Sciences au titre de l'année 2014 / 3 000 € de subvention accordée à l'association)

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de projets mis en œuvre : 3 en 2012 (mascottes de Léau, projet jardin, réduction des déchets), 1 en 2013 (ateliers dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires/vaste projet de sensibilisation), 3 en 2014 (Consom'acteurs, projet jardin, animation intergénérationnelle)

■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'enfants sensibilisés : environ une centaine d'enfants sur l'année 2014





Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

Actions

ACTION 33
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique

Réalisations 2014

Réalisations 2014 :

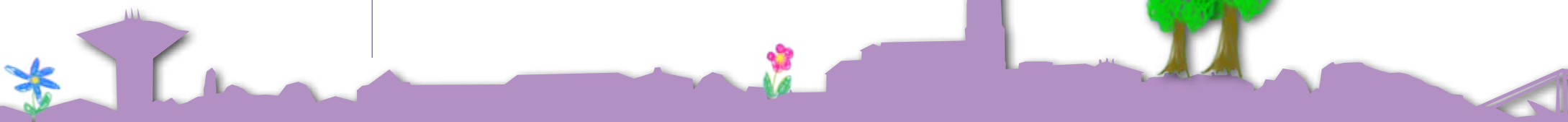
Trois grands axes ont marqué l'année 2014 pour le programme pédagogique scientifique Côté sciences :
- le maintien des actions socles du programme et le développement des partenariats déjà engagés sur le territoire ;
- l'expérimentation de nouveaux outils et formats de médiation à forte dimension numérique en lien avec le programme Inmediats ;
- la réalisation d'un travail de fond de réflexion sur le projet et sur son adéquation avec les enjeux du territoire.
Pour rappel, la subvention allouée par la ville de Bassens à Côté sciences au titre de l'année 2014 était de 3000 €. Plusieurs actions du programme ont concerné la commune et les habitants de Bassens et sont présentées.

Accompagnement de projets du territoire

- Projet Petites Bêtes, ALSH Maternelle Séguinaud
Conception d'une séquence adaptée aux maternelles et intervention à Bassens d'un médiateur sur 1 journée. Sensibilisation à l'entomologie : reconnaissance et identification des caractéristiques physiologiques des insectes, observation de planches d'entomologistes et à la loupe. 24 avril 2014 : 53 enfants participants et 4 accompagnateurs.
- Animations 3D, Espace Public Numérique, médiathèque de Bassens
2 jours d'ateliers autour de la conception et de l'impression en 3 dimensions.
22 et 23 avril 2014 : 27 jeunes entre 12 et 15 ans / 35 adultes participants.
- Projet Consom'acteurs
Atelier Latitudes sciences adapté pour le projet.
12 mars 2014, 5 jeunes et 2 accompagnateurs.

Expositions et ateliers STI à Côté sciences (Florac) - ouverture tout public

- Les Mardis des sciences
Programmation mensuelle ouverte à tous, 1 mardi par mois.
Plusieurs thématiques : avions, fusées à eau, cuisine moléculaire, robots, etc.
Pas de Bassenais en 2014.
- Exposition Sur les Traces de l'Homme, janvier à février 2014
Exposition sur le thème de la préhistoire.
Ouverture tout public : 1 participant de Bassens.





Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

ACTION 33
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique (suite)

Événements scientifiques

- Sunny Lab, 6 au 8 juin 2014, Côté sciences
Événement : 3 jours pour découvrir, inventer et fabriquer par soi-même.
3 dimensions : création assistée par ordinateur, vidéo, médias et production de contenus.
6 participants de Bassens, dont des partenaires venus découvrir les activités.
- Ovni ou presque, Fête de la science, octobre 2014, Côté sciences
Organisée en 2014 dans le cadre des Mardis des sciences.
Environ 140 participants. Pas de participants de Bassenais.

Accueil de groupes extrascolaires, périscolaires, public jeunesse et adultes

- Activités de loisirs scientifiques sur des thématiques variées concernant les sciences et les techniques.
- Exposition Youplaboum Ton Corps, mars à avril 2014
Exposition 3-6 ans
1 groupe de l'ALSH Bousquet, 20 février : 15 enfants / 3 adultes.

Côté labo / Côté expo

Séances d'activités scientifiques conçues en référence aux programmes scolaires élémentaires / expositions et ateliers découverte de Cap sciences.
Accueil de groupes à Côté sciences selon la programmation de l'année.
Au total sur l'année 2014 concernant les établissements de Bassens :

- entre janvier et juin 2014 : 1 classe
- entre septembre et décembre 2014 : 2 classes
- Côté Labo, Flotte - Coule, mai / juin 2014
Ecole Le Bousquet (GS) : 30 élèves et 7 accompagnateurs.
- Côté Labo, C'est la vie, octobre 2014
Ecole François Villon (CP) : 27 élèves et 2 accompagnateurs.
- Atelier-découverte Objectif entreprise – décembre 2014
Collège Manon Cormier, 1 classe de 3ème : 21 élèves et 2 accompagnateurs.

Au CIF des Hauts de Garonne Développement : visite des ateliers des Compagnons du Tour de France / Atelier découverte Objectif entreprise : sensibilisation aux métiers scientifiques et techniques du monde de l'industrie, à la réflexion sur métiers et genre, sur le fonctionnement d'une entreprise.

Formations enseignants

Plusieurs sessions de formation ont eu lieu dans le courant de l'année, en lien avec la programmation scolaire de Côté sciences. Ces sessions permettent aux enseignants de se former aux activités avant de venir à Côté sciences accompagnés de leurs élèves. Peu à peu, ces temps de formations ont pour objectif de renforcer les compétences des enseignants dans la conduite de séances de sciences avec leur classe.



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

AXE 2 - BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

**ACTION 33
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique (suite)**

Accueil enseignants de Bassens :

- Mai / Flotte Coule : 1 enseignante de l'école du Bousquet.
- Septembre / C'est la vie : 1 enseignante de François Villon.
- Décembre / Ca gronde sur la Terre (volcans) : 2 enseignants de Bassens, école François Villon.

Projets structurants sur la commune et actions annexes

- Projet Numérique de Territoire

Des actions ont marqué le développement d'actions avec l'Espace Public Numérique de la médiathèque et donneront lieu à la participation en janvier 2015 à la semaine du numérique organisée par la ville.

Nouveaux temps libérés – TAP (coût à la prestation)

Depuis septembre 2013, Côté sciences intervient, en dehors du programme territorial sur les nouveaux temps libérés. L'activité proposée en 2013-2014 proposait de rentrer dans la démarche d'investigation autour du thème du réchauffement climatique (Ca Gaze sur la planète) pour des niveaux de classes du CE2 au CM2.

A Bassens, une première période d'intervention a concerné l'école Rosa Bonheur pour une session qui a touché 8 élèves (6 interventions).

Une deuxième période a concerné 1 groupe de 8 élèves sur l'école François Villon (6 interventions).

Points d'amélioration : élaboration d'une convention ville de Bassens/Côté Sciences (en parallèle de la convention pluriannuelle existante avec le GIP/GPV).

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°56 et 57) + outils de communication de Cap sciences et Côté sciences

Coût (subventions octroyées) :

2012 : 3 000 €

2013 : 3 000 €

2014 : 3 000 € (subvention) + 942 € (coût Temps libéré)

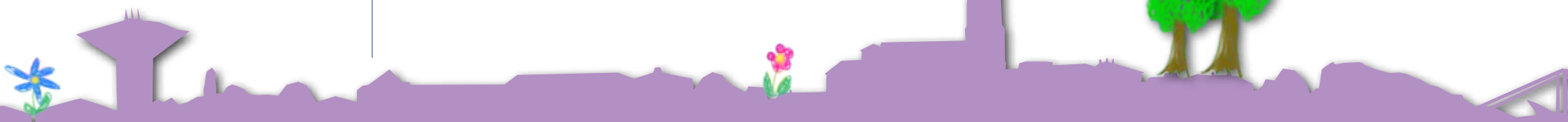
Évaluation :

■ **Indicateurs de réalisation :**

Nombre d'actions menées et profitant aux Bassenais : une quinzaine d'actions

■ **Indicateurs de résultats :**

Nombre de personnes sensibilisés à la culture scientifiques en 2014 : environ 200 enfants et jeunes et 60 adultes





Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Accompagner les habitants vers des comportements écoresponsables

Actions

ACTION 34
Cycle de réunions thématiques d'informations écocitoyennes

Réalisations 2014

Réalisations

- Réalisation d'une matinée de présentation de la norme internationale ISO 26 000 à destination des entreprises bassenaise le 7 mai ; cette norme propose aux organisations d'orienter leurs stratégies et leurs pratiques vers un comportement plus responsable.
- Le Conseil Régional Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) et le point Info Energie de la Maison de la Promotion Sociale (EIE MPS) proposent aux villes d'accueillir gratuitement des conférences thématiques à destination de la population, dont 3 sur 2014 :
 - le 5 juin, de 18h30 à 20h, présentation des aides financières dans le cadre d'une écorénovation de son logement,
 - le 28 novembre, de 17h30 à 20h, informations sur les chauffe-eau thermodynamiques,
 - le 11 décembre, de 18h30 à 20h30, une balade thermique concernant les déperditions d'énergie et leurs solutions.
- Organisation d'une balade fluviale le samedi 24 mai 2014 à l'occasion de la fête nationale de la nature nationale du 21 au 25 mai 2014. Elle s'est effectuée à bord du Royal Garonne (75 places assises) en direction de Blaye.

Points d'amélioration : poursuivre les partenariats sur les cycles de réunions thématiques d'information écocitoyenne et les étendre.

Communication : Bassens actu n°57, 58

Coût : 230 € pour l'action à destination des entreprises (valorisation du temps de travail des agents 200 €, petit déjeuner d'accueil 30 €), 147 € pour les conférences CREAQ et EIE (valorisation du temps de travail des agents) ; 1 951,10 € pour la balade fluviale (location du bateau, intervention du médiateur scientifique, valorisation du temps de travail des agents) + participation de 5 euros par participant.

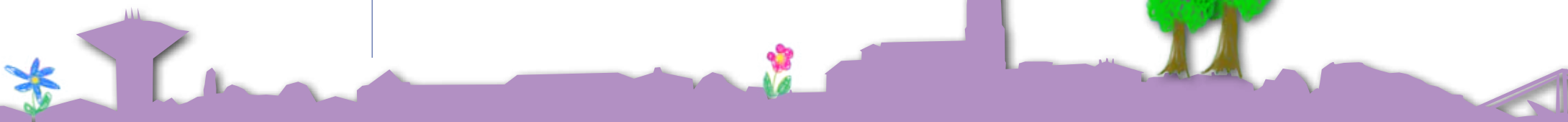
Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de sensibilisations réalisées : 5

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes sensibilisées/an/ thématique : ISO 26000 /une dizaine d'entreprises, fluides /30 personnes, biodiversité /75 personnes





Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Promouvoir le développement durable à travers les politiques culturelles, socioculturelles et sportives

ACTION 35
Accompagnement personnalisé des associations dans l'organisation de manifestations responsables

ACTION 36
Kit pour manifestations responsables

ACTIONS NON COMMENCEES

AXE 2 - BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE





Objectif 7 : engager une démarche de promotion de la santé dans le cadre du schéma local de santé

Objectifs opérationnels

Informers, sensibiliser et former les publics aux façons de favoriser un habitat sain

Actions

ACTION 37
Plan de formation/sensibilisation à la santé environnementale

Réalisations 2014

Un schéma local de santé (schéma de prise en compte globale et locale de la santé) a été élaboré et approuvé avec la participation active des élus, des professionnels du territoire et des services. Il s'appuie sur le recensement et l'évaluation des actions entreprises sur la commune et a pour objectif de développer la politique locale en matière de santé autour de 2 axes principaux :

- Favoriser le bien-être des Bassenais par l'information, la prévention, l'accompagnement et l'orientation en matière de santé
- Limiter l'impact des activités humaines sur la santé

Une nouvelle thématique, la santé environnementale, définie comme second axe de la démarche santé, est un nouveau concept qui irrigue différentes compétences de la commune : qualité de l'air intérieur, détection des pollutions / nouvelles réglementations, gestion des espaces verts urbains, achats responsables, nettoyage écologique des bâtiments communaux, habitat durable...

Afin que tous les publics (élus, services, population) puissent être à même de mieux cerner les enjeux réglementaires à venir sur cette nouvelle problématique, plusieurs sensibilisations (et d'autres sont à venir) ont été réalisées en partenariat avec Habitat Santé Environnement (HSEN). Cette association mène des actions situées au carrefour des questions sur la santé, l'environnement et le développement, qui sont soutenues par un réseau international de scientifiques.

Réalisations 2014 :

- Formation/sensibilisation à l'amélioration des pratiques de nettoyage écologique déjà initiées à destination des agents du service entretien le 9 / services municipaux.
- Sensibilisation à destination des parents et des enseignants le 13 mai / en préparation de l'opération cartable sain.

Points d'amélioration : les personnels municipaux étant désormais tous sensibilisés à la santé environnementale, il s'agit de poursuivre les sensibilisations à destination du tout public / habitants, en proposant des ateliers pratiques (objectifs : éviter le style dramatisant et culpabilisant) / 2 ateliers prévus en 2015 sur les cosmétiques et l'entretien de la maison au naturel en partenariat avec le service Culture médiathèque et 100% Gironde. Poursuivre la communication vis-à-vis des parents sur le cartable sain.

Communication : journal municipal (dossier Bassens actualités 51), presse Sud Ouest

Coût : 950 € (HSEN)

Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de sensibilisations réalisées : 2 sensibilisations menées en 2014

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes sensibilisées/an : 5 personnes/population (échec de la conférence sur le cartable sain en terme de mobilisation), une quinzaine d'agents municipaux (secteur entretien)





Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Renforcer la gestion raisonnée des espaces verts communaux et rendre la démarche lisible auprès de la population

Actions

ACTION 38
Programme de gestion raisonnée des espaces verts et de végétalisation des espaces publics

Réalisations 2014

- Il a été décidé en commission environnement du 6 novembre 2014, sur l'utilisation des produits phytosanitaires, de fermer les installations sportives après traitement chimique pendant la durée de réentrée qui est de 6 heures en milieu ouvert. Le délai de réentrée est la durée pendant laquelle il est interdit aux personnes de pénétrer dans les lieux où a été appliqué un produit. En effet, ces produits peuvent avoir des conséquences sur la santé des personnes ayant accès aux espaces qui ont fait l'objet d'un traitement. Cette décision s'applique en particulier à la piste d'athlétisme de la plaine des sports.
- Certiphyto : formation (obligatoire au 26 novembre 2015) de l'ensemble des agents de l'équipe environnement à une bonne utilisation des produits phytosanitaires. A noter que les conséquences de ces produits sur l'homme et l'environnement ont largement été traitées.
- Fauche tardive : poursuite des fauches tardives au parc Rozin
- Plantation du passage Daudet de l'îlot des maréchaux avec des essences d'arbres pionnières (*Quercus pedunculata*, *Sorbus domestica*, *Sorbus torminalis*, *Prunus avium*, *Prunus padus*, *Amelanchier lamarckii*) afin de renforcer leur présence sur notre territoire.
- Réalisation d'une prairie fleurie, alternative écologique à une pelouse, dans le but d'enrichir le site de nombreuses variétés de fleurs et de favoriser les butineurs.
- Semis de fleurs aux pieds des arbres de la rue Léon Blum (en remplacement du paillage)

Points d'amélioration : formaliser l'ensemble de la démarche au sein d'un plan de gestion raisonnée des espaces verts / proposition de projet de stage pour 2015 (avril à septembre 2015) ; réaliser une communication destinée à sensibiliser les publics.

Communication : Bassens actu n° 55.

Coût : 1 456.67 € TTC (plantations du passage Daudet) ; 48.95 € TTC (semis de fleurs rue Léon Blum).

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Adoption d'un plan de gestion raisonnée : à venir

Nombre de tontes/an : de 1 à 4 en fonction des espaces

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de m² de zones vertes sans pesticides : l'ensemble des espaces verts ne réclame qu'une part infime de produits phytosanitaires (environ 2 litres de glyphosate/an). Les espaces sportifs nécessitent, en lien avec les demandes des associations sportives, l'emploi d'environ 5 litres de produits phytosanitaires (glyphosate).





► Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier

**ACTION 39
Projet de rationalisation du parc d'impression (mairie et écoles) et gestion du papier**

ACTION ACHEVÉE

Une démarche globale de rationalisation et d'uniformisation du parc d'impression est actuellement menée pour répondre aux objectifs suivants :

Etre en conformité avec la réglementation - la circulaire du Premier ministre du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'Etat au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics prévoit notamment :

- la suppression des imprimantes à jet d'encre ;
- le non-remplacement de 80 % des imprimantes individuelles ;
- le développement des copieurs multifonctions.

Agir en faveur de la réduction des déchets.

Réduire les coûts de fonctionnement en agissant sur la surconsommation de papier, causée par le suréquipement en matériel d'impression et les mauvaises pratiques.





Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Poursuivre les objectifs d'une politique d'achat responsable et soucieuse de la santé environnementale

Actions

ACTION 40 Restauration municipale responsable

Réalisations 2014

Il s'agit d'introduire différents axes de travail pour améliorer la restauration municipale (écoles, Maison de la Petite Enfance, restaurant municipal/agents, ALSH, résidents de la Résidence pour Personnes Agées la Madeleine, portage de repas à domicile, restauration des publics fréquentant les chantiers de formation et l'ESAT) : diminution du gaspillage (il ne doit pas dépasser 5% des quantités servies), respect du GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), légumes et fruits de saison uniquement, proportion de produits labellisés bio (20%), proportion de produits d'appellation (20%), produits originaires de circuits de proximité (20%).

L'année 2014 a été consacrée à l'application de la réforme des rythmes scolaires (mise en œuvre rentrée 2013) ainsi qu'à la restructuration du pôle Education Enfance Jeunesse. A ce titre, le projet de restauration responsable a été mis en suspens durant ce temps là. Néanmoins, le recours aux aliments bio dans les menus a progressé pour atteindre 19,7% en décembre 2014.

Points d'amélioration : poursuivre le travail pour atteindre les objectifs fixés (gaspillage, produits d'appellation,...), atteindre notamment les 20% de bio mensuel pour prétendre à la labellisation ARBIO Aquitaine en 2015.

Communication : pas de communication spécifique

Coût denrées : 1.84 € (2011), 1.92 € (2012), 2.23 € (2013), 2.00 € (2014)

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'animations pédagogiques menées : pas d'animation spécifique en 2014

Nombre d'enfants sensibilisés : pas de sensibilisation spécifique en 2014

Repérage des ingrédients biologiques, d'appellation sur les menus : poursuite / 2 logos de repérage sur les menus (AB/ingrédients biologiques, fruits/fruits de saison)

■ Indicateurs de résultats :

19,7 % des denrées sont biologiques en restauration collective et 100% pour les moins de 18 mois à la Maison de la Petite Enfance.





Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier

**ACTION 41
Opération cartables et bureaux sains**

Des études menées sur la pollution de l'air dans les écoles démontrent que la concentration de polluants est généralement plus importante à l'intérieur des classes qu'à l'extérieur. Ceci provient notamment de la nocivité des fournitures scolaires réunies dans une même salle de classe peu aérée.

De plus, la sensibilisation des élus dans le cadre du club DD des élus girondins, a permis de lancer les premières réflexions et sensibilisations sur la santé environnementale. Ainsi, dans le cadre de la démarche du schéma local de santé de Bassens, la "santé environnementale" a été fixée comme axe de travail prioritaire en 2013 par le comité de pilotage (réunion du 9 novembre 2012). Un atelier santé (réunion de concertation interne) réunissant l'ensemble des services municipaux a permis de faire émerger comme action, le "cartable sain" et d'y intégrer les fournitures administratives. Le projet est devenu "opération cartables et bureaux sains". Parallèlement, un travail a débuté dans le cadre du CDA21 notamment pour mettre en place un groupement d'achats sur ce volet.

Cette action transversale est portée par plusieurs services, le Secrétariat Général, le pôle Education Enfance Jeunesse (restructuré au mois d'août), le service Achat Marchés / Finances, le Pôle des Politiques Contractuelles et le service Communication animations Jumelages.

Réalisations 2014

Mesure de la Qualité de l'Air Intérieur

- Réunion de l'équipe projet le 6 mai 2014
- Information des écoles lors d'entretiens individuels entre le 28 avril et le 6 mai
- Choix du prestataire début juillet
- Visite préalable des bâtiments concernés avec le prestataire mi-juillet
- 1^{ère} campagne de mesures du 15 au 19 septembre dans les écoles maternelles du Bousquet, de F. Chopin et à la Maison de la Petite Enfance.
- Réalisation de 2 panneaux de communication sur la Qualité de l'Air Intérieur et les projet menés à Bassens pour sensibiliser les parents à l'occasion des 10 ans de la Maison de la Petite Enfance + dossier dans le journal municipal paru en octobre 2014.

Travail sur l'élaboration du marché sur le cartable sain

- Travail en interne mais difficultés importantes à évaluer les montants de lots + participation au Groupe de Travail (GT)





Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier

Actions

ACTION 41
Opération cartables et bureaux sains (suite)

Réalisations 2014

Cartable sain du CDA21

- Réunion publique d'information aux parents via une sensibilisation d'HSEN le 13 mai
- Organisation d'un avis d'expert en partenariat avec l'Ademe le 1er septembre 2014

Points d'amélioration / suites : 2ème campagne de mesures prévue du 2 au 6 mars 2015, présentation des résultats aux élus et agents le 4 mai, organisation de la communication des résultats, candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt avec l'association 3AR (finalisation du marché « cartables et bureaux sains » et test en concertation avec les écoles, organisation de la communication envers les parents).

Communication : Bassens actu n°57, 58, presse Sud-Ouest

Coût : 30 €/élève (école F. Villon / 292 enfants, école R. Bonheur / 196 enfants, école Bousquet / 204 enfants, école F. Chopin / 107 enfants) soit 24 000 € en 2014

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Formation/sensibilisation des publics cibles : sensibilisation enseignants + parents le 13 mai 2014 / échec 4 parents présents

Mise en œuvre du groupement de commandes : en cours

■ Indicateurs de résultats :

% de réduction du nombre de fournitures écoles et administration : à renseigner une fois le marché passé





Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier

Actions

ACTION 42
Nettoyage écologique des bâtiments communaux

Réalisations 2014

Depuis plusieurs années, un travail a été entamé pour réduire le nombre de produits polluants dans le nettoyage quotidien des bâtiments, des écoles et des locaux municipaux. La prise en compte des questions de santé environnementale dans l'entretien, vise d'abord à améliorer la qualité de l'air intérieur des locaux et ainsi la santé et le bien-être des occupants variés.

Réalisations 2014 :

En partenariat avec l'association scientifique Habitat Santé Environnement, le personnel de la mairie de Bassens, conduit par la responsable Frédérique MONTACIÉ, a été sensibilisé au nettoyage sain le mercredi 9 avril 2014. Cette action était destinée à améliorer des pratiques déjà écoresponsables (suppression de l'eau de javel, recours aux produits éco-labellisés, aération efficace des bâtiments, désinfection raisonnée notamment).

Points d'amélioration : ce travail donnera lieu par la suite à une charte du nettoyage sain dans de la mairie de Bassens afin de sensibiliser de nouveaux collègues, le personnel de l'entretien, voire la population bassenaise.

Communication : pas de communication spécifique

Coût : 500 € (sensibilisation HSEN)

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Module de sensibilisation réalisé

Réalisation du guide de bonnes pratiques : 2016

■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'agents sensibilisés : une dizaine

% de réduction des produits d'entretien : marché en cours via les Marchés Publics d'Aquitaine (centrale d'achats)

Diffusion du guide des bonnes pratiques d'entretien : 2016





► Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Mettre en synergie les projets à l'échelle intercommunale et multiplier les outils de partage, d'expériences, de mise en réseau

**ACTION 43
Participation au Conseil Départemental des Agendas 21 locaux**

En mars 2005, le Conseil Général de la Gironde a lancé un appel à projets pour l'émergence d'Agendas 21 locaux infra-départementaux.

Les 25 collectivités lauréates, dont Bassens, ont bénéficié d'une aide à l'ingénierie sur trois ans, durée moyenne d'élaboration concertée d'un programme d'actions Agenda 21. Parallèlement, un Conseil Départemental des Agendas 21 locaux (CDA 21) s'est mis en place. Ses objectifs sont l'échange de bonnes pratiques, l'évolution des connaissances et des expériences, et la recherche d'une cohérence des initiatives aux différents échelons de l'action publique. Ce réseau partenarial aide les collectivités membres à monter en connaissances et en compétences. Il joue un rôle dans l'avancée du projet en matière de développement durable de la commune de Bassens.

L'appel à projets a été renouvelé en 2009 en partenariat avec la DREAL, la Région et la Communauté Urbaine de Bordeaux. Enfin, un nouvel appel à projets a été lancé par le Conseil Général, en collaboration avec la DREAL et le CETE Sud-Ouest, sur la thématique de l'aménagement durable, pour la période 2012/2014.

Réalisations 2014 : la participation au CDA 21 se divise en plusieurs domaines :

- Participation au comité de pilotage : 1 en 2014 (le 4 juillet)
- Participation au séminaire annuel des chargés de mission Agenda 21 du département : 1 jour ½ en 2014 (Fargues-Saint-Hilaire)
- Participation aux rencontres du club développement durable des élus girondins : 2 en 2014 (la place du DD dans les programmes municipaux et la capacité alimentaire)
- Contribution aux productions écrites (guides) : participation à la mise à jour du référentiel de questionnement pour les projets d'aménagement durable + réalisation de 3 fiches « témoignages » (jardin partagé, valorisation du patrimoine bâti et naturel à Beauval et Conseil citoyen) pour l'illustrer
- Participation aux ateliers mensuels et aux groupes de travail : 2014 (appel à projet aménagement durable, formation SPIRAL, cartable sain et fournitures scolaires, acte 3 Agenda 21 girondin, CUB/challenge de la mobilité, CUB/participation citoyenne, capacité alimentaire)





► Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Mettre en synergie les projets à l'échelle intercommunale et multiplier les outils de partage, d'expériences, de mise en réseau

**ACTION 43
Participation au Conseil Départemental des Agendas 21 locaux (suite)**

• D'autres rencontres, type colloques, conférences, dispositifs CUB, complètent la participation au CDA21 2014 : COPIL Agenda 21 régional, colloque national "Les Agendas 21 de demain"
Points d'amélioration : poursuivre les partenariats et rendre concrets les bénéfices de l'appel à projet aménagement durable (DREAL, CG et CEREMA)

Communication : site Internet de la ville

Coût : environ 2 520 €/an (temps agents) et subventions au titre de l'ingénierie interne (10 000 €/an CUB - contrat de co-développement ; 3 250 €/an CG – appel à projet « aménagement durable »)

Evaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Contributions écrites : participation à la mise à jour du référentiel de questionnement pour les projets d'aménagement durable + réalisation de 3 fiches « témoignages » (jardin partagé, valorisation du patrimoine bâti et naturel à Beauval et Conseil citoyen) pour l'illustrer

Participation CDA21 : environ 20 jours en 2014 dont 7 concernant l'appel à projets aménagement durable

■ Indicateurs de résultats :

Reproductibilité d'actions : 2 actions (projet de cartable sain et aménagement durable sur le quartier Prévert)
Compagnonnage : 0 en 2014





► Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Suivre et évaluer les impacts de la mise en œuvre de l'Agenda 21 sur l'institution et le territoire

Actions

ACTION 44
Batterie d'indicateurs clefs – élaboration d'une démarche d'évaluation stratégique de l'Agenda 21

Réalisations 2014

Cette action vise à monter une instance destinée à procéder à l'évaluation stratégique de l'Agenda 21 (le bilan de réalisation annuel répondant à l'évaluation opérationnelle). Il s'agit de mettre en adéquation le nouveau projet politique municipal avec la stratégie de l'Agenda 21 afin de répondre à plusieurs objectifs :

- définir les objectifs prioritaires de chaque élu sur son secteur ;
- mettre à jour si besoin la stratégie de l'Agenda 21 ;
- choisir les indicateurs d'évaluation stratégiques adéquats (qui permettront à la fois d'évaluer le projet politique à mi-mandat / fin du mandat et le projet de territoire Agenda 21).

Moyen : travail autonome de chaque élu sur son secteur, partage lors d'ateliers thématiques élus / techniciens

Effets attendus :

- Clarifier les objectifs et les priorités de chaque élu sur son secteur
- Répondre à une nécessaire évaluation en continu de l'atteinte des objectifs du projet politique municipal
- Favoriser la lisibilité de l'ensemble des élus sur la stratégie de l'Agenda 21
- Recentrer le travail des services sur les priorités municipales
- Initier une démarche d'évaluation stratégique à suivre par les services (suivi d'indicateurs clefs ou indicateurs à rechercher auprès des partenaires)

Validation/pilotage : présentation de la première base de travail début mai 2015

Réalisations 2014 : action qui a débuté fin octobre

Coût : temps de travail de la chargée de mission développement durable

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Elaboration de la batterie d'indicateurs clefs

■ Indicateurs de résultats :

Suivi annuel de la batterie d'indicateurs d'évaluation





► Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale

ACTION 45 Groupe citoyen 21

Le groupe citoyen 21 est une instance créée en 2011 afin de mener une construction partagée du nouvel Agenda 21 communal. Aujourd'hui pérenne, le groupe citoyen 21 doit être élargi au regard du faible nombre de participants (environ 12 actifs) mais également évoluer dans son projet à la demande même des citoyens.

Validation/pilotage : délibération – conseil municipal du 10 juillet 2012 / avis citoyen, comité de pilotage Agenda 21 du 4 mai 2015

Réalisations 2014 :

- Réalisation de 3 balades (parc des Griffons, Séguinaud/Panoramis, domaine de Beauval) permettant de recenser environ une cinquantaine d'arbres
- 16 rencontres de travail dont :
 - Une rencontre avec l'artiste américaine Suzanne HUSKY le 1er juillet / travail collaboratif sur l'élaboration de la carte « Jardins Secrets » (Beauval) et encadrement de la balade dans le cadre de PanOramas 2014
 - Une visite guidée du jardin botanique le 10 juillet (montée en compétences).
 - Une rencontre avec M. BOURIGAULT, conseiller municipal délégué au développement durable et à l'Agenda 21 à la ville de Floirac.
- Première valorisation du travail dans le cadre du site Internet dédié à la médiathèque, rubrique « patrimoine arboricole »
- Choix d'une trame pour la restitution du travail (plaquette guide de balade) et démarrage du travail de rédaction

Points d'amélioration : poursuite du projet dans les délais (rédaction de la plaquette de valorisation des arbres recensés, adjonction de données faunistiques, élaboration de l'exposition photos du projet par Ombres et Lumières, organisation des temps de valorisation du projet, programmation d'une ou deux balades complémentaires)

Partenariats : services Communication animation jumelages, Culture médiathèque

Communication : presse locale, journal municipal (Bassens actualités n° 56, 57), site Internet de la ville et site dédié à la médiathèque

Coût : 785 € + 47.40 € soit 832,40 € (ingénierie interne, visite jardin botanique + transport) ; 2 200 € pour 2015

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombres de séances de travail : 2012 (2 rencontres), 2013 (5 rencontres) + participation annuelle de 2 habitants au comité de pilotage, 2014 (16 rencontres)

Avis, comptes-rendus du groupe citoyen 21 : rédaction d'un compte-rendu à chaque séance et mise en ligne des comptes-rendus, présentation du projet 2015 par les membres lors du COPIL Agenda 21 de début d'année 2015

■ Indicateurs de résultats :

Dynamique du groupe citoyen 21 : 8 membres actifs en 2012, 10 membres actifs en 2013, 1 départ et 2 nouveaux membres en 2013, 12 membres actifs sur 18 en 2014

Projet : poursuite du projet porté par l'instance (à valider lors du comité de pilotage / printemps 2015)



► Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale

Actions

ACTION 46
Démarche de
Gestion Urbaine et
Sociale de Proximité
(GUSP)

Réalisations 2014

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité constitue l'une des priorités du volet « habitat et cadre de vie » des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Derrière l'amélioration du cadre de vie, l'objectif poursuivi est celui de la qualité des services de proximité et de la tranquillité des habitants.

Deux quartiers prioritaires (CUCS) ont fait l'objet de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain (Le Bousquet, Meignan). Le 3ème quartier (Prévert) voit l'émergence d'un projet global d'aménagement et de renouvellement urbain durable. Un 4ème quartier devrait également être réhabilité (Beauval). La GUSP pourrait également servir d'outil de veille sociale et technique sur un 5ème quartier qui concentre les attentions, Barbusse, qui sera rattaché à la démarche « GUSP Bousquet ». La GUSP permet d'alimenter la réflexion en lien avec le PSL et de réajuster les interventions imaginées pour les autres quartiers prioritaires.

Réalisations 2014 :

- Réalisation d'un diagnostic en marchant le vendredi 7 mars (7 heures) à la résidence Beauval, au hameau des Sources et dans le quartier Prévert/Le Moura.
- Réalisation d'un diagnostic en marchant le 16 avril sur la résidence Plain Sud.
- Réalisation d'un diagnostic en marchant le mardi 17 juin sur les résidences Meignan, Barbusse et Clos Aurore.
- Poursuite de la participation des habitants au projet de renouvellement urbain sur le quartier Prévert – Le Moura / ateliers participatifs (logement, espaces publics) le 4 octobre pour recueillir les propositions des habitants sur le devenir de leur quartier.

Points d'amélioration : poursuivre les diagnostics en marchant. Continuer à mobiliser des « habitants relais ».

Communication : presse locale, Bassens actualités n° 56, 58

Coût : temps d'agents + travaux (murette, cheminement Prévert, jeux pour enfants, filet city-stade...)

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de diagnostics en marchant réalisés : 3 (+ une réunion publique et des ateliers de concertation à Prévert)

■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'actions traitées : Beauval / 6 actions, Prévert/Le Moura / 7 actions, Meignan/Barbusse/Clos Aurore/ à renseigner, résidence Plain Sud/ à renseigner

► Beauval : sécurisation des accès au bassin Montsouris (bailleur), réparation du filet du city-stade, désherbage du terrain de pétanque, installation de panneaux signalant le danger à proximité de la voie ferrée (à venir : sécurisation de la voie ferrée par RFF/SNCF, création d'un jardin partagé, organisation d'une 1/2 journée en direction des jeunes

► Meignan / Barbusse / Clos Aurore : à renseigner

► Prévert / Le Moura : installation de nouveaux jeux pour les enfants, nouveaux bancs pour les adolescents et jeunes adultes sans gêne pour les riverains, amélioration du cheminement boueux facilitant l'accès aux bus rue Georges Clemenceau (achèvement en 2015), sécurisation d'un arrêt de bus, éclairage adapté et/ou renforcé sur certaines résidences, démolition d'une murette, création d'une barrière végétale (+ création le 24 septembre du conseil citoyen)



► Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2014

Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale

ACTION 47
Agenda 21 2.0
outil numérique collaboratif

Action à expérimenter dans le cadre du Projet Numérique de Territoire.

Réalisations 2014 : participation à un groupe de travail à Bordeaux Métropole concernant le projet de création d'un nouveau site web dédié à la participation citoyenne.
Première réunion menée le 20 novembre 2014 (concertation avec les communes, définition des objectifs).
Seconde réunion le 22 janvier 2015 (définition de la stratégie à adopter vis-à-vis des utilisateurs).

Points d'amélioration : analyse des attentes des citoyens prévue en 2015 et définition d'une stratégie utilisateurs ; lancement de l'appel d'offres.

